

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Standing
Committee on*

INTERNAL ECONOMY,
BUDGETS AND
ADMINISTRATION

Chair:

The Honourable LEO HOUSAKOS

Thursday, October 20, 2016 (public and in camera)
Thursday, October 27, 2016

Issue No. 6

Pursuant to rule 12-7(1), consideration of financial and
administrative matters

INCLUDING:

THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Financial Statements of the Senate of Canada for the year
ended March 31, 2016)

and

THE NINTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Annual Report on Parliamentary Associations' Activities
and Expenditures for 2015-16)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
permanent de la*

RÉGIE INTERNE, DES
BUDGETS ET DE
L'ADMINISTRATION

Président :

L'honorable LEO HOUSAKOS

Le jeudi 20 octobre 2016 (publique et à huis clos)
Le jeudi 27 octobre 2016

Fascicule n° 6

Conformément à l'article 12-7(1), étude des questions
financières et administratives

Y COMPRIS :

LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(États financiers du Sénat du Canada pour l'exercice
terminé le 31 mars 2016)

et

LE NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Rapport annuel des associations parlementaires sur leurs
activités et dépenses pour 2015-2016)

STANDING COMMITTEE ON INTERNAL ECONOMY,
BUDGETS AND ADMINISTRATION

The Honourable Leo Housakos, *Chair*

The Honourable Jane Cordy, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Batters	Munson
Campbell	Ngo
* Carignan, P.C. (or Martin)	Smith
Downe	Tannas
* Harder, P.C. (or Bellemare)	Tkachuk
Jaffer	Wallace
Manning	Wells
Marshall	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ngo was added to the membership (*October 6, 2016*).

The Honourable Senator Lang was removed from the membership of the committee, substitution pending (*October 6, 2016*).

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator Cowan (*October 6, 2016*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Doyle (*October 6, 2016*).

The Honourable Senator Batters replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*October 6, 2016*).

COMITÉ PERMANENT DE LA RÉGIE INTERNE,
DES BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION

Président : L'honorable Leo Housakos

Vice-présidente : L'honorable Jane Cordy

et

Les honorables sénateurs :

Batters	Munson
Campbell	Ngo
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Smith
Downe	Tannas
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	Tkachuk
Jaffer	Wallace
Manning	Wells
Marshall	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Ngo a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 6 octobre 2016*).

L'honorable sénateur Lang a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 6 octobre 2016*).

L'honorable sénatrice Jaffer a remplacé l'honorable sénateur Cowan (*le 6 octobre 2016*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénateur Doyle (*le 6 octobre 2016*).

L'honorable sénatrice Batters a remplacé l'honorable sénatrice Ataullahjan (*le 6 octobre 2016*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, October 20, 2016
(19)

[English]

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 9:06 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Leo Housakos, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Cordy, Housakos, Jaffer, Manning, Marshall, Munson, Ngo, Smith, Tannas, Tkachuk and Wallace (12).

Other senators present: The Honourable Senators McCoy and Mitchell (2).

Also in attendance: Nicole Proulx, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration; Charles Robert, Clerk of the Senate and Chief Legislative Officer; Michel Patrice, Law Clerk and Parliamentary Counsel and Chief, Parliamentary Precinct Services; Pascale Legault, Chief Financial Officer and other senior Senate officials.

Also present: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

KPMG LLP:

Andrew Newman, Partner, Audit;

Charly Thivierge-Lortie, Senior Accountant.

CIBA/2016-10-20/164(P)|211| — Adoption of Minutes of Proceedings

The committee considered the minutes of proceedings of October 6, 2016, in public portion.

It was moved by Senator Munson that the minutes of proceedings of October 6, 2016, in public portion, be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2016-10-20/165(P)|342| — Report from Legal and Constitutional Affairs Committee: Inclusion of Communications Officer in Travel

Senator Batters made a statement regarding the value of including a Communications Officer in committee travel. While a solid communications plan is important on shorter committee trips, a great deal of the communications work can be done remotely from Ottawa and it may not be necessary to include a Communications Officer on the committee trip. After discussion, it was agreed that all committees as well as the Subcommittee on Committee Budgets give careful consideration when requesting or approving this type of request.

At 9:10 a.m., the committee proceeded in camera.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 20 octobre 2016
(19)

[Français]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 9 h 6, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable Leo Housakos (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Cordy, Housakos, Jaffer, Manning, Marshall, Munson, Ngo, Smith, Tannas, Tkachuk et Wallace (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs McCoy et Mitchell (2).

Également présents : Nicole Proulx, dirigeante principale des Services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration; Charles Robert, greffier du Sénat et dirigeant principal des Services législatifs; Michel Patrice, légiste et conseiller parlementaire et dirigeant principal des Services de la Cité parlementaire; Pascale Legault, dirigeante principale des Finances et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS :

KPMG LLP :

Andrew Newman, associé, Vérification;

Charly Thivierge-Lortie, comptable principal.

CIBA/2016-10-20/164(P)|211| — Adoption de procès-verbaux

Le comité examine le procès-verbal de la partie publique de la réunion du 6 octobre 2016.

Le sénateur Munson propose l'adoption du procès-verbal de la partie publique de la réunion du 6 octobre 2016.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2016-10-20/165(P)|342| — Rapport du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles : Participation d'un agent des communications dans un déplacement

La sénatrice Batters fait une déclaration au sujet de l'utilité d'inclure un agent des communications dans les déplacements des comités. Il est important de disposer d'un solide plan de communications pour les déplacements de courte durée, mais une bonne partie du travail de communication peut se faire à distance à partir d'Ottawa et il n'est peut-être pas nécessaire qu'un agent des communications accompagne le comité. Après discussion, il est convenu que tous les comités ainsi que le Sous-comité des budgets des comités prennent le temps de bien réfléchir avant de demander ou d'approuver ce genre de service.

À 9 h 10, le comité poursuit ses travaux à huis clos.

At 9:20 a.m., the committee continued in public.

CIBA/2016-10-20/166(P)|239| — First Report of the Audit Subcommittee: Quarterly Financial Report

The committee considered the First Report of the Audit Subcommittee with respect to the Quarterly Financial Report of the Senate of Canada for the quarter ended June 30, 2016.

The chair of the subcommittee, Senator Smith, and Pascale Legault responded to questions.

After debate, it was moved by Senator Smith that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 9:24 a.m., Andrew Newman, Charly Thivierge-Lortie and Pascale Legault were invited before the committee.

CIBA/2016-10-20/167(P)|239| — Second Report of the Audit Subcommittee: Audited Financial Statements

The committee began its consideration of the Second Report of the Audit Subcommittee with respect to the audited Financial Statements of the Senate of Canada for the year ended March 31, 2016.

The chair of the subcommittee, Senator Smith, made a statement.

Mr. Andrew Newman made a statement.

It was agreed that the committee proceed in camera.

At 9:25 a.m. pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to consider a draft report.

At 10 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 9 h 20, le comité poursuit ses travaux en public.

CIBA/2016-10-20/166(P)|239| — Premier rapport du Sous-comité de la vérification : Rapport financier trimestriel

Le comité examine le premier rapport du Sous-comité de la vérification en ce qui concerne le rapport financier trimestriel du Sénat du Canada pour le trimestre se terminant le 30 juin 2016.

Le président du sous-comité, le sénateur Smith, et Pascale Legault répondent aux questions.

Après discussion, le sénateur Smith propose l'adoption du rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 24, Andrew Newman, Charly Thivierge-Lortie et Pascale Legault sont invités à se joindre au comité.

CIBA/2016-10-20/167(P)|239| — Deuxième rapport du Sous-comité de la vérification : États financiers vérifiés

Le comité entreprend l'examen du deuxième rapport du Sous-comité de la vérification en ce qui concerne les états financiers vérifiés du Sénat du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

Le président du sous-comité, le sénateur Smith, fait une déclaration.

M. Andrew Newman fait une déclaration.

Il est convenu que la réunion du comité se poursuive à huis clos.

À 9 h 25, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le Comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner un projet de rapport.

À 10 heures, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration,

Nicole Proulx

Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

La secrétaire de séance,

Jodi Turner

Recording Secretary

OTTAWA, Thursday, October 27, 2016
(20)

[English]

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:33 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Leo Housakos, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Campbell, Cordy, Downe, Housakos, Jaffer, Marshall, Ngo, Smith, Tannas, Tkachuk, Wallace and Wells (13).

Other senator present: The Honourable Senator McCoy (1).

Also in attendance: Nicole Proulx, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration; Charles Robert, Clerk of the Senate and Chief Legislative Officer; Michel Patrice, Law Clerk and Parliamentary Counsel and Chief, Parliamentary Precinct Services; Blair Armitage, Principal Clerk, Committees; Pascale Legault, Chief Financial Officer; Luc Presseau, Director, Human Resources; and other senior Senate officials.

Also present: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

International and Interparliamentary Affairs:

Colette Labrecque-Riel, Acting Clerk Assistant and Director General;

Gérald Lafrenière, Principal Clerk, Parliamentary Exchanges and Protocol;

Danielle Labonté, Deputy Principal Clerk, Parliamentary Associations.

CIBA/2016-10-27/171(P)|239| — Second Report of the Audit Subcommittee: Audited Financial Statements

The committee continued its consideration of the Second Report of the Audit Subcommittee with respect to the audited Financial Statements of the Senate of Canada for the year ended March 31, 2016.

At 8:34 a.m., the committee suspended.

At 8:48 a.m., the committee resumed.

The Honourable Senator Marshall moved:

That the second report of the Audit Subcommittee be adopted; and

That the chair be authorized to table the report in the Senate.

The question being put on the motion, it was adopted.

OTTAWA, le jeudi 27 octobre 2016
(20)

[Français]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 33, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable Leo Housakos (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Campbell, Cordy, Downe, Housakos, Jaffer, Marshall, Ngo, Smith, Tannas, Tkachuk, Wallace et Wells (13).

Autres sénatrice présente : L'honorable sénatrice McCoy (1).

Également présents : Nicole Proulx, dirigeante principale des Services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration; Charles Robert, greffier du Sénat et dirigeant principal des Services législatifs; Michel Patrice, légiste et conseiller parlementaire et dirigeant principal des Services de la Cité parlementaire; Blair Armitage, greffier principal, Comités; Pascale Legault, dirigeante principale des Finances; Luc Presseau, directeur, Ressources humaines et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS :

Affaires internationales et interparlementaires :

Colette Labrecque-Riel, greffière adjointe intérimaire et directrice générale;

Gérald Lafrenière, greffier principal, Échanges parlementaires et protocole;

Danielle Labonté, greffière principale adjointe, Associations parlementaires.

CIBA/2016-10-27/171(P)|239| — Deuxième rapport du Sous-comité de la vérification : États financiers vérifiés

Le comité poursuit l'examen du deuxième rapport du Sous-comité de la vérification en ce qui concerne les états financiers vérifiés du Sénat du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

À 8 h 34, la séance est suspendue.

À 8 h 48, la séance reprend.

L'honorable sénatrice Marshall propose :

Que le deuxième rapport du Sous-comité de la vérification soit adopté;

Que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2016-10-27/172(P)|317| — 2015-16 Annual Report on Parliamentary Associations' Activities

The committee began its consideration of the 2015-16 Annual Report on Parliamentary Associations' Activities.

Colette Labrecque-Riel, Acting Clerk Assistant and Director General, International and Interparliamentary Affairs Directorate provided information on the annual report and responded to questions.

After debate, the Honourable Senator Cordy moved:

That the 2015-16 Annual Report on Parliamentary Associations' Activities be adopted; and

That the chair be authorized to table the report in the Senate.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2016-10-27/173(P)|233| — Joint Interparliamentary Council Funding

The committee considered a permanent funding increase to parliamentary associations and funding for three conferences.

Colette Labrecque-Riel, Acting Clerk Assistant and Director General, International and Interparliamentary Affairs Directorate provided information on the requests and responded to questions

After debate, it was agreed that further debate be postponed to the next meeting of the committee.

CIBA/2016-10-27/174(P)|295| — Seventh Report of the Subcommittee on Committee Budgets

Senator Tannas, chair of the Subcommittee on Committee Budgets, tabled the seventh report of the subcommittee as follows:

Thursday, October 27, 2016

The Subcommittee on Committee Budgets of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your subcommittee recommends the release of the following amounts for fiscal year 2016 2017:

Energy, the Environment and Natural Resources (Special study on low carbon economy)

General Expenses	\$ 1,000
Activity 2: Southern Ontario (Sarnia and Hamilton)	\$ <u>29,792</u>
Total	\$ <u>30,792</u>

(includes funds for a fact finding mission, includes funds for 9 senators to travel)

CIBA/2016-10-27/172(P)|317| — Rapport annuel de 2015-2016 sur les activités des associations parlementaires

Le comité commence son examen du Rapport annuel de 2015-2016 sur les activités des associations parlementaires.

Colette Labrecque-Riel, greffière adjointe intérimaire et directrice générale, Direction des affaires internationales et interparlementaires, fournit de l'information sur le rapport annuel et répond aux questions.

Après discussion, l'honorable sénatrice Cordy propose :

Que le Rapport annuel de 2015-2016 sur les activités des associations parlementaires soit adopté;

Que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2016-10-27/173(P)|233| — Financement du Conseil interparlementaire mixte

Le comité étudie une hausse permanente du financement des associations parlementaires et l'octroi de fonds pour trois conférences.

Colette Labrecque-Riel, greffière adjointe intérimaire et directrice générale, Direction des affaires internationales et interparlementaires, fournit de l'information sur les demandes et répond aux questions

Après discussion, il est convenu de reporter le débat à la prochaine réunion du Comité.

CIBA/2016-10-27/174(P)|295| — Septième rapport du Sous-comité des budgets des comités

Le sénateur Tannas, président du Sous-comité des budgets des comités, dépose le septième rapport du sous-comité :

Le jeudi 27 octobre 2016

Le Sous-comité des budgets des comités du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre sous-comité recommande que les sommes suivantes soient débloquées pour l'exercice 2016-2017 :

Énergie, environnement et ressources naturelles (étude spéciale sur l'économie à faibles émissions de carbone)

Dépenses générales	1 000 \$
Activité 2 : Sud de l'Ontario (Sarnia et Hamilton)	<u>29 792 \$</u>
Total	<u>30 792 \$</u>

(y compris des fonds pour une mission d'étude; y compris des fonds pour les déplacements de 9 sénateurs)

Fisheries and Oceans (Special study on Maritime Search and Rescue activities)

Activity 2:	
Newfoundland and Labrador	\$ 152,657
Total	\$ 152,657

(includes funds for public hearings and a fact finding mission; includes funds for 12 senators to travel)

Respectfully submitted,

Le président,

SCOTT TANNAS

Chair

After debate, it was moved by the Honourable Senator Tannas:

That the seventh report of the Subcommittee on Committee Budgets be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2016-10-27/175(P)|190| — Proposed Mandate of the Subcommittee on Senate Estimates

The Honourable Senator Wells and Pascale Legault, Chief Financial Officer, provided information on the Senate Estimates and responded to questions. It was noted that a funding request was received from the Honourable Senator Harder, P.C., and the Honourable Senator Day, which will be reviewed by the subcommittee.

After debate, it was moved by the Honourable Senator Marshall:

That the Subcommittee on Senate Estimates be authorized to examine and report on any Supplementary Estimates, including new funding requests, for the current fiscal year (2016-2017) as well as the Main Estimates for 2017-2018; and

That the subcommittee review the proposed estimates, keeping in mind the necessity for the Senate and its Administration to demonstrate responsible management of public funds that are allocated to the institution.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2016-10-27/176(P)|287| — Update on the Phoenix Pay System

Luc Presseau provided an update on the Phoenix Pay System and responded to questions.

CIBA/2016-10-27/177(P)|237| — Upcoming Information Sessions on Proactive Disclosure

The chair made a statement regarding the low registration rate for the upcoming information sessions on the new proactive disclosure initiative. He suggested that senators encourage their staff to attend the training sessions before the detailed expenses for each office are published on November 30, 2016.

Pêches et océans (étude spéciale sur la recherche et sauvetage maritimes)

Activité 2 :	
Terre-Neuve-et- Labrador	152 657 \$
Total	152 657 \$

(y compris des fonds pour des audiences publiques et une mission d'étude; y compris des fonds pour les déplacements de 12 sénateurs)

Respectueusement soumis,

Après discussion, l'honorable sénateur Tannas propose :

Que le septième rapport du Sous-comité des budgets des comités soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2016-10-27/175(P)|190| — Projet de mandat du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat

L'honorable sénateur Wells et Pascale Legault, dirigeante principale des Finances, fournissent de l'information sur le budget des dépenses du Sénat et répondent aux questions. Il est noté qu'une demande de fonds a été reçue de l'honorable sénateur Harder, C.P., et l'honorable sénateur Day, qui sera examinée par le sous-comité.

Après discussion, la sénatrice Marshall propose :

Que le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat soit autorisé à examiner les budgets supplémentaires des dépenses, y compris les nouvelles demandes de financement, pour l'exercice en cours (2016-2017) ainsi que le budget principal des dépenses pour 2017-2018, et à faire rapport à ce sujet;

Que le sous-comité passe en revue les dépenses proposées, en gardant en tête la nécessité pour le Sénat et l'Administration de faire preuve d'une gestion responsable des fonds publics alloués à l'institution.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2016-10-27/176(P)|287| — Le point sur le système de paye Phoenix

Luc Presseau fait le point sur le système de paye Phoenix et répond aux questions.

CIBA/2016-10-27/177(P)|237| — Les prochaines séances d'information sur la divulgation proactive

Le président parle des faibles taux d'inscription aux prochaines séances d'information sur la nouvelle initiative de divulgation proactive. Il propose que les sénateurs encouragent leur personnel à assister aux séances de formation avant la publication des dépenses détaillées de chaque bureau le 30 novembre 2016.

CIBA/2016-10-27/178(P)|339| — Dispute Resolution Process: Senator Duffy

The Honourable Senator Wallace provided information on his letter to the committee with respect to the decision for Senator Duffy to repay funds to the Senate.

It was agreed that further debate be postponed to the next meeting of the committee.

At 9:47 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

CIBA/2016-10-27/178(P)|339| — Processus de règlement des différends : le sénateur Duffy

L'honorable sénateur Wallace fournit de l'information au sujet de la lettre qu'il a envoyée au comité concernant la décision d'exiger que le sénateur Duffy rembourse des fonds au Sénat.

Il est convenu de reporter le débat à la prochaine réunion du comité.

À 9 h 47, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration,

Nicole Proulx

Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

Le secrétaire de séance,

Daniel Charbonneau

Recording Secretary

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, November 1, 2016

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to table its

EIGHTH REPORT

Your committee has approved the Financial Statements of the Senate of Canada for the year ended March 31, 2016. The audit was conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards by the professional services firm of KPMG.

The audit resulted in an unqualified auditor's report indicating that the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Senate of Canada as at March 31, 2016, and the results of its operations and its cash flows in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Your committee recommends that these financial statements be tabled before the Senate.

Respectfully submitted,

LEO HOUSAKOS

Chair

Tuesday, November 1, 2016

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to table its

NINTH REPORT

Please find attached the Annual Report on Parliamentary Associations' Activities and Expenditures for the 2015-16 fiscal year.

Respectfully submitted,

LEO HOUSAKOS

Chair

RAPPORTS DU COMITÉLe mardi 1^{er} novembre 2016

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son

HUITIÈME RAPPORT

Votre comité a approuvé les états financiers de la situation financière du Sénat du Canada au 31 mars 2016. Cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada par des professionnels de la firme KPMG.

Cette vérification a donné lieu à un rapport sans réserve du vérificateur dans lequel on pouvait lire que les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Sénat au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Votre comité recommande que ces états financiers soient déposés devant le Sénat.

Respectueusement soumis,

Le président,

LEO HOUSAKOS

Le mardi 1^{er} novembre 2016

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son

NEUVIÈME RAPPORT

Veillez trouver, ci-joint, le Rapport annuel sur les activités et les dépenses des associations parlementaires pour l'exercice 2015-2016.

Respectueusement soumis,

Le président,

LEO HOUSAKOS

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 20, 2016.

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, pursuant to rule 12-7(1) of the *Rules of the Senate*, met this day at 9 a.m. for the consideration of financial and administrative matters.

Senator Leo Housakos (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, colleagues. Let's get right down to business, because we're a few minutes behind schedule. I apologize for being a little bit late, but I was waiting for a couple of senators to come in before we started.

Item 1 on the agenda: adoption of minutes of proceedings of the October 6, 2016, meeting. It's moved by Senator Munson, seconded by Senator Ngo. If there are no questions, it is moved and passed.

Item 2: report from Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, inclusion of communications officer on travel. I know that Senator Jaffer and Senator Batters had some comments or issues. I know Senator Runciman was fine with the report. I don't know if Senator Batters has anything to add to this at this point.

Senator Batters: I don't think this is a report. It was just what was presented earlier. Apparently, Senator Runciman had another meeting, so he indicated that he would be fine with whatever Senator Jaffer and I said, but I don't see Senator Jaffer here.

I guess our feeling is that obviously it's very important to have a solid communications plan before you undertake any of these types of trips, whether it's a day trip or a more extended one. But given our experience just on a one-day Halifax trip and three- or four-day western trip, we thought that likely what had been done probably could have been done from Ottawa.

The Chair: Fair enough. I think we've had a couple of discussions and there are some benefits to having communications officers on certain trips, and on other trips they may not be that much of a necessity. Other trips, a lot of the work can be done remotely from Ottawa. I think we've instructed the subcommittee that reviews that just to make sure that when committees come before them it's not just an automatic reflex where it becomes a given that communications officers are travelling with committees when they are having trips or when they are doing reports or hearings in various places across the country. That's been addressed and will be looked at carefully, and well-noted.

Senator Jaffer is here. Senator Jaffer, we're on item 2 on the agenda, which is the report from the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs on communications officers

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 20 octobre 2016

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, conformément à l'article 12-7(1) du *Règlement du Sénat*, se réunit aujourd'hui à 9 heures pour examiner diverses questions financières et administratives.

Le sénateur Leo Housakos (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, chers collègues. Commençons tout de suite, car nous avons quelques minutes de retard. Je m'en excuse, mais j'attendais l'arrivée de quelques sénateurs avant de commencer.

Le premier point à l'ordre du jour prévoit l'adoption du procès-verbal du 6 octobre 2016. La motion est proposée par le sénateur Munson et appuyée par le sénateur Ngo. À moins qu'il n'y ait des questions, la motion est adoptée.

Le point n° 2 concerne le rapport du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles sur la présence d'un agent des communications lors des déplacements. Je sais que les sénatrices Jaffer et Batters avaient quelques observations à faire. Je sais également que le sénateur Runciman n'y voyait pas de problème. J'ignore si la sénatrice Batters souhaite intervenir en ce moment.

La sénatrice Batters : Je ne crois pas que ce soit un rapport. Il s'agit d'une récapitulation de ce qui a été présenté plus tôt. Il paraît que le sénateur Runciman a une autre réunion, et il a donc indiqué qu'il serait d'accord avec mes propos et ceux de la sénatrice Jaffer, mais je ne vois pas la sénatrice Jaffer dans la salle.

Nous sommes d'avis qu'il est très important, bien évidemment, d'avoir un solide plan des communications avant d'effectuer ce type de déplacement, qu'il s'agisse d'un déplacement d'un jour ou d'un séjour plus long. Vu notre expérience d'un déplacement d'un seul jour à Halifax et de déplacements de trois ou de quatre jours dans l'Ouest, nous pensons que le travail aurait pu se faire à partir d'Ottawa.

Le président : D'accord. Nous avons eu quelques discussions là-dessus, et il y a effectivement des avantages pour ce qui est d'avoir des agents de communications lors de certains déplacements, alors que dans d'autres cas, ce n'est pas vraiment nécessaire. Il est vrai que beaucoup de travail peut se faire à distance depuis Ottawa. Je crois que nous avons demandé au sous-comité qui se penche sur la question de vérifier que lorsque les comités leur présentent leurs demandes, qu'il ne présume pas que les agents de communications voyageront avec les comités lorsque ceux-ci sont en déplacement ou effectuent des travaux ou tiennent des audiences à divers endroits dans le pays. La question a été étudiée, on en a pris bonne note, et le suivi sera fait.

La sénatrice Jaffer est arrivée. Madame, nous en sommes au point 2 de l'ordre du jour, qui porte sur le rapport du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles sur la présence d'un agent

on travel. I was told you had maybe something to address on this. No, it's fine? We can move on to the in camera portion of the meeting.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Senator Tannas, we're good? That was the question?

Senator Tannas: That was my question.

The Chair: It's a good question.

Senator Smith: If I could add a point to what Pascale was saying. For our group, on page 5, the first paragraph is critical in terms of really understanding the comparable numbers. I'm not sure if anyone really had a chance to look at it closely. I know, Senator Marshall, you would have because of your auditing background.

One of the points that's important to understand is in the third line, the risk-based approach based on the average of 98 senators and utilization rate 79.5, it gave us flexibility during the period to make a determination in terms of the utilization rate of — I think that is research budgets, is it not? And that can fluctuate, which really affects the amount of your expenditure.

Of course, the number of senators is the number that you base your budget on. With the fact we were short on senators we had a lower number in previous years, and it will increase as more senators come on. It is important for us to understand we may get push-back publicly when suddenly you have another 22 people appointed and your budget will be higher because you have higher numbers.

That paragraph is critical to know the difference between our numbers. I know some people have more time than others to read the details of what we have. Just a point of information.

Senator Batters: On Senator Smith's point, if that kind of question comes up, the commonly used number people talk about when talking about the yearly expenditures of the Senate is \$100 million. Now actually it looks like it will be more like \$90 million. That's something to highlight, because we're being very prudent there.

As well, when Senator Mitchell was talking about that graph, it might be helpful if this graph reflected, in addition to the budgeted yearly amount, what in the previous two years the actual annual amount was. Would that be helpful? Because I agree with you; I don't think, as is, that makes a lot of sense.

The Chair: If there are no other questions, are you ready to move the motion, Senator Smith?

Senator Smith: I move the motion to adopt the report.

The Chair: Seconded by Senator Munson. Thank you, colleagues.

des communications lors des déplacements. On m'avait dit que vous aviez peut-être quelque chose à ajouter là-dessus. Non, c'est bon? Nous pouvons maintenant poursuivre à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Monsieur Tannas, cela vous suffit? C'était votre question?

Le sénateur Tannas : C'était ma question.

Le président : C'est une très bonne question.

Le sénateur Smith : Permettez-moi d'ajouter quelque chose à ce qu'a dit Pascale. Aux yeux de notre groupe, le premier paragraphe de la page 5 est d'une importance critique pour ce qui est de comprendre les chiffres comparables. Je ne sais pas si quelqu'un a pu examiner le texte en profondeur. Madame Marshall, je sais que vous l'auriez fait en raison de votre expérience en vérification.

Il faut comprendre notamment qu'à la troisième ligne, l'approche axée sur le risque à partir de la moyenne de 98 sénateurs et d'un taux d'utilisation de 79,5 p. 100 nous donne la souplesse nécessaire pendant la période concernée pour prendre une décision quant au taux d'utilisation... des budgets de recherche, n'est-ce pas? Et ce taux peut fluctuer, ce qui a une grande incidence sur le montant des dépenses.

Compte tenu des sièges vacants, le montant était plus bas pendant les années précédentes, mais il augmentera au fur et à mesure que des sénateurs seront nommés. Nous devons comprendre qu'il y aura peut-être une réaction publique lorsque 22 autres personnes seront nommées et le budget grossira en conséquence.

Ce paragraphe est d'une importance critique pour comprendre la différence entre nos chiffres. Je sais qu'il y a des gens qui ont davantage de temps pour se pencher sur les renseignements dont nous disposons. C'est un complément d'information.

La sénatrice Batters : En ce qui concerne ce qu'a dit le sénateur Smith, si jamais ce type de question est soulevé, le montant des dépenses annuelles du Sénat dont parlent le plus souvent les gens est de 100 millions de dollars. En fait, on dirait que ce sera plutôt 90 millions de dollars. Il faut le souligner, car nous faisons preuve de grande prudence.

Le sénateur Mitchell a parlé de ce graphique. Il serait peut-être utile que l'on y indique, outre le montant prévu annuellement, le montant véritable des deux derniers exercices. Serait-ce utile? Car je suis d'accord avec vous, je ne pense pas que la présentation actuelle soit très sensée.

Le président : S'il n'y a pas d'autres questions, êtes-vous prêt à proposer la motion, monsieur Smith?

Le sénateur Smith : Je propose l'adoption du rapport.

Le président : La motion est appuyée par le sénateur Munson. Merci, chers collègues.

The second report of the Audit Subcommittee on financial statements, item 5.

Senator Smith: Can we get the members from KPMG in, please?

The Chair: The only thing with the audited statements, right now they're making a presentation. It's pending approval before we make this documentation public. I don't see anything in here that would prohibit us from doing this in public, but whatever report they're putting forward to us is going to be made public right now without us even having seen it first. If colleagues are comfortable with that, I am.

Senator Batters: What is proper governance procedure on that?

The Chair: I know it has been done in the past, but maybe we should ask that question to our auditors.

Did you hear the question, Senator Smith, from Senator Batters, whether it's proper governance procedure for us to do this portion of the presentation in public? Would it be appropriate, given the fact we have not signed off on this and there might be discrepancies and issues that need to be addressed, maybe our auditors can give us guidance of what the proper governance would be, if we can do this in public or not.

Senator Smith: Mr. Newman, maybe you could answer that for us.

Andrew Newman, Partner, KPMG: Thank you, senator. Not being familiar with Senate protocol, I will provide advice on what I would normally see in other public bodies. I think it's perfectly appropriate to discuss the financial statements in public, and then the normal protocol would be for the committee to go in camera with just the auditors. That is an important protocol.

In addition, we do meet with the Audit Subcommittee, which is a subcommittee of this committee, and that meeting is, of course, in camera, which is where the more detailed aspects of our audit are discussed.

The Chair: So it's moved by colleagues, is everyone agreed? We will proceed in camera.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Thursday, October 27, 2016

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:30 a.m., in public, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters.

Senator Leo Housakos (Chair) in the chair.

Passons maintenant au point cinq, le deuxième rapport du Sous-comité de la vérification sur les états financiers vérifiés.

Le sénateur Smith : Pouvons-nous faire venir les représentants de KPMG, s'il vous plaît?

Le président : Il faut savoir qu'ils sont en train de présenter les états financiers vérifiés. Nous attendons l'approbation avant de rendre ce document public. Je n'y vois rien qui nous l'en empêcherait, mais le rapport qu'ils déposeront sera rendu public incessamment avant même que nous l'ayons vu. Si les collègues sont d'accord, je le suis également.

La sénatrice Batters : Quelle est la bonne procédure de gouvernance en la matière?

Le président : Je sais qu'on a procédé ainsi dans le passé, mais nous devrions peut-être poser la question à nos vérificateurs.

Sénateur Smith, avez-vous entendu la question de Mme Batters, quant à savoir s'il est conforme à la procédure de gouvernance de présenter ce document en séance publique? Cela nous incombe-t-il, vu que le document n'a pas encore été approuvé et qu'il pourrait y avoir des incohérences ou des problèmes dont il faudrait s'occuper? Nos vérificateurs seront peut-être en mesure de nous conseiller quant à la bonne procédure de gouvernance, et de nous dire si nous pouvons le faire en séance publique ou non.

Le sénateur Smith : Monsieur Newman, vous pourrez peut-être nous répondre là-dessus.

Andrew Newman, associé, KPMG : Merci, monsieur le sénateur. Je ne connais pas le protocole sénatorial, mais je peux vous fournir des conseils quant à ce que j'observe normalement dans d'autres institutions publiques. Je crois qu'il convient tout à fait de discuter des états financiers en séance publique, et ensuite le protocole habituel voudrait que le comité se réunisse à huis clos avec seulement les vérificateurs. C'est un protocole important.

De plus, nous rencontrons les membres du Sous-comité de vérification, qui est en fait un sous-comité de votre comité, et cette rencontre a lieu bien sûr à huis clos. C'est là où nous discutons des aspects plus détaillés de notre vérification.

Le président : Est-ce que tout le monde est d'accord? Nous continuerons à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le jeudi 27 octobre 2016

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 30, pour étudier des questions financières et administratives en séance publique et à huis clos conformément à l'article 12-7(1) du *Règlement du Sénat*.

Le sénateur Leo Housakos (président) occupe le fauteuil.

[English]

The Chair: Good morning, colleagues. We will continue our questioning of the auditors as we did last meeting, and I will ask all members of the Senate administration and staff to vacate the room. I think we had agreed last time we would maintain translation, correct? If everybody else except for translation could vacate the room, we'll then invite in our auditors.

This meeting will continue on an informal basis with our auditors in camera. Do we maintain the recording, colleagues?

An Hon. Senator: Yes.

The Chair: Senator Batters is suggesting maybe not maintaining the recording. We did have the recording last week.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Chair: Colleagues, I call the meeting back to order, and I would like to have a motion to approve the financial statements for the year end March 31, 2016 and have permission to table them in the Senate.

Moved by Senator Marshall, seconded by Senator Cordy. Thank you, colleagues.

We'll go right to Item 2 of the agenda, which is the 2015-16 Annual Report on Parliamentary Association Activities, and we have with us this morning Colette Labrecque-Riel from the house who will be presenting. Good morning, Colette, bonjour.

Colette Labrecque-Riel, Acting Clerk Assistant and Director General, International and Interparliamentary Affairs Directorate, Senate of Canada: Good morning, honourable senators. Thank you for welcoming us here this morning. In addition to this first item on annual reports, we will be presenting a number of items. As we will be speaking at this meeting about parliamentary associations and conferences, I'm accompanied by Gérald Lafrenière, Principal Clerk, Parliamentary Exchanges and Protocol. His team is also responsible for supporting all parliamentary conferences.

I'm also accompanied by Danielle Labonté. Danielle is the deputy principal clerk responsible for associations.

We're here this morning to present, in addition to the annual report, four other distinct recommendations on behalf of the Joint Interparliamentary Council, or JIC.

As for the first recommendation regarding the annual report on activities and expenditures for parliamentary associations for the fiscal year 2015-16, the recommendation is that this committee take note of this report. Although the JIC has been producing these reports for a number of years, the format for the 2015-16 report is significantly different. This new format provides a much

[Traduction]

Le président : Bonjour, chers collègues. Nous continuerons de poser des questions aux vérificateurs, comme nous l'avons fait lors de la dernière réunion, et je demanderais aux membres de l'administration du Sénat et au personnel de quitter la pièce. Je crois que nous avons convenu la dernière fois de maintenir les services d'interprétation, n'est-ce pas? Si tout le monde, à l'exception des interprètes, veut bien quitter la pièce, nous pourrions inviter nos vérificateurs.

Nous poursuivrons nos travaux à huis clos de manière informelle en compagnie de nos vérificateurs. Maintenons-nous les services de transcription, chers collègues?

Une voix : Oui.

Le président : La sénatrice Batters propose de ne peut-être pas maintenir les services de transcription. Nous avons la transcription la semaine dernière.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

Le président : Chers collègues, nous reprenons nos travaux, et j'aurais besoin d'une motion pour approuver les états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016 et avoir l'autorisation de les déposer au Sénat.

La sénatrice Marshall, avec l'appui de la sénatrice Cordy, propose la motion. Merci, chers collègues.

Passons maintenant sans plus tarder au deuxième point à l'ordre du jour, soit le Rapport annuel de 2015-2016 sur les activités des associations parlementaires. Nous accueillons aujourd'hui Colette Labrecque-Riel du Sénat qui fera un exposé. Bonjour, Colette.

Colette Labrecque-Riel, greffière adjointe par intérim et directrice générale, Direction des affaires internationales et interparlementaires, Sénat du Canada : Bonjour, honorables sénateurs. Je vous remercie de m'accueillir ici ce matin. En plus du premier point portant sur le rapport annuel, nous vous présenterons de nombreux autres points. Comme il sera question aujourd'hui des associations et des conférences parlementaires, je suis accompagnée par Gérald Lafrenière, greffier principal de la Direction des échanges parlementaires et du protocole. Son équipe est aussi chargée d'apporter un soutien lors de toutes les conférences parlementaires.

M'accompagne également Danielle Labonté. Danielle est greffière principale adjointe pour les associations.

Nous sommes ici ce matin pour vous présenter le rapport annuel et quatre autres recommandations au nom du Conseil interparlementaire mixte, ou le CIM.

La première recommandation concernant le Rapport annuel de 2015-2016 sur les activités et dépenses des associations parlementaires est que le Comité examine le rapport. Même si le CIM produit des rapports annuels depuis un certain nombre d'années, le format du rapport de 2015-2016 est considérablement différent. Le nouveau format donne beaucoup plus de détails sur

more detailed focus on each association's activities and expenditures and supports the JIC's ongoing efforts in making parliamentary associations' activities and related expenditures more transparent.

As is the usual practice, once this report is presented to both internal committees, it will be published on the Web. The digital version of this report contains a number of links, such as links to senators' and members' information for those who hold positions on the executive committees, as well as links to reports from interparliamentary delegations. Those reports are actually tabled in both chambers from time to time.

Finally, while this is an information item only for this committee, the JIC, as well as IIA staff who prepared this report, hope that it will be well-received and would certainly welcome any feedback senators may have.

I don't know if there are actual questions or comments at this time about the annual report.

Senator Jaffer: It's not so much directly to do with the annual report. I keep bringing this up every time we have JIC in front of us, about what is the progress of having co-chairs on every parliamentary association?

Ms. Labrecque-Riel: Again, the subcommittee that is conducting its five-year review on behalf of the JIC continues to hear submissions from various stakeholders. Its report is not anticipated until March of next year. Again, presentations are still being made in front of the subcommittee, and that is certainly one of the questions being raised.

Senator Jaffer: What stakeholders? Are you hearing whether they should — I'm sorry; I don't mean to be rude.

Ms. Labrecque-Riel: The five-year review —

Senator Jaffer: For Canada-Japan we have co-chairs, for Canada-Africa we have co-chairs and for Canada-France we don't. Which are the stakeholders you're hearing from?

Ms. Labrecque-Riel: In conducting this five-year review, the JIC did mandate a subcommittee to hear from current chairs and co-chairs, as well as past chairs and co-chairs. They are hearing from various representatives who are involved in associations and the governance of associations. So this particular issue is before that subcommittee.

The Chair: Senator Jaffer, I've had that discussion with Colette and with our representatives at JIC. I know we've made this request on a number of occasions. The message I think we need to send to our friends at JIC and the colleagues on the other side is that if they want to continue to have our financial support in these projects, they're going to have to give serious consideration to these proposals.

les activités et les dépenses de chaque association et appuie les efforts continus du CIM à rendre plus transparentes les activités et les dépenses connexes des associations parlementaires.

Comme le veut la pratique, lorsque le rapport aura été présenté aux deux comités internes, il sera publié en ligne. La version électronique du rapport contient de nombreux liens, dont des liens vers les pages des sénateurs et des députés qui siègent aux comités exécutifs et les rapports des délégations interparlementaires. Ces rapports sont déposés aux deux chambres de temps à autre.

Enfin, même si ce point est seulement présenté au Comité à titre informatif, le CIM, ainsi que le personnel de la Direction des affaires internationales et interparlementaires qui a préparé le rapport, espère qu'il sera bien reçu et serait ravi d'entendre les commentaires des sénateurs.

Je ne sais pas si vous avez des questions ou des commentaires sur le rapport annuel.

La sénatrice Jaffer : Ma question ne porte pas vraiment sur le rapport annuel. Je souligne ce point chaque fois que nous accueillons des représentants du CIM devant le Comité, et c'est que chaque association parlementaire devrait avoir des coprésidents. Où en sommes-nous rendus à ce sujet?

Mme Labrecque-Riel : Je rappelle que le sous-comité qui réalise l'examen quinquennal au nom du CIM continue d'entendre les témoignages de divers intervenants. Nous n'attendons pas son rapport avant mars prochain. Des intervenants témoignent encore devant le sous-comité, et c'est certainement l'une des questions soulevées.

La sénatrice Jaffer : Quels intervenants? Entendez-vous s'il faut... Je m'excuse; je ne voulais pas vous manquer de respect.

Mme Labrecque-Riel : L'examen quinquennal...

La sénatrice Jaffer : Le groupe Canada-Japon a des coprésidents; il en va de même pour l'association Canada-Afrique, mais ce n'est pas le cas de l'association Canada-France. Quels intervenants entendez-vous?

Mme Labrecque-Riel : Dans le cadre de son examen quinquennal, le CIM a donné le mandat à un sous-comité d'entendre les témoignages de présidents et de coprésidents passés et présents. Les membres du sous-comité entendent divers représentants qui sont actifs dans les associations et leur gouvernance. Bref, le sous-comité est saisi de cette question.

Le président : Sénatrice Jaffer, j'en ai discuté avec Colette et nos représentants au CIM. Je sais que nous avons présenté une telle demande à de nombreuses reprises. Je crois que le message que nous devons envoyer à nos collègues sénateurs au CIM et à nos collègues de l'autre endroit est que, s'ils veulent continuer d'avoir notre soutien financier concernant ces projets, ils devront envisager sérieusement ces propositions.

A number of these associations have co-chairmanship presidencies and representation. U.S., I believe, is one of them, and there are a number of others. There are four out of the twelve that already have that, so I don't understand why the others can't make the same changes to their functioning in order for this to work.

Senator Jaffer: Chair, I don't mean to belabour this, but I've travelled with David on Canada-Japan, and the fact that we had a co-chair from the Senate made a huge difference in the representation. I think it makes a big difference to have co-chairs. I keep saying this, and I won't say any more, but I want you to understand why I think it's important — and you do understand.

The Chair: I understand, and I think we all understand. I think the other side just has to understand. I suggest that we move a motion to attach to support additional funding for the work of JIC with the fact that they should seriously give directives to these associations to execute our requests.

Senator Marshall: Thank you for being here. I like the report. It was very informative. I have one question.

The 261 members that you mention in the report, what's the total amount of money that people pay for membership in all of them?

Ms. Labrecque-Riel: The fee for our membership in a parliamentary association is \$25 per fiscal year.

Senator Marshall: Okay. So it comes out to just over \$300, then. For the 261 members, they would have paid that total amount or part of it.

Ms. Labrecque-Riel: Yes.

Senator Marshall: How many actually participate in the visits? I'm a member, but I don't participate in any of the travel. That's my choice. I'm just curious: How many actually participate in travel?

Ms. Labrecque-Riel: In terms of numbers of participation, we have on page 6 of the annual report a table. Table 3 does provide some metrics in terms of participation over the last five fiscal years. What we have are the number of trips — which is outgoing, international, as well as outside of Ottawa — and then we have a breakdown in terms of participants, so senators, members of Parliament and employees that are part of these delegations on these outgoing trips.

Senator Marshall: Some people must be in there twice, because the total number of members in the association is 261, and the number of participants — so that must include the staff also, is it?

Un certain nombre de ces associations ont des coprésidents et des représentants des deux Chambres. Je crois que l'association Canada-États-Unis en est une, et il y en a également d'autres. Ce sont 4 des 12 associations où c'est déjà le cas. Je ne comprends donc pas pourquoi les autres ne peuvent pas modifier leur fonctionnement en ce sens.

La sénatrice Jaffer : Monsieur le président, je ne veux pas m'attarder sur cet aspect, mais j'ai voyagé en compagnie de David au sein du groupe Canada-Japon, et je peux vous dire que la présence d'un sénateur à la coprésidence a eu une grande incidence sur la représentation. Je crois que la présence de coprésidents change grandement la dynamique. Je le répète sans cesse, et je ne vais plus en parler, mais je veux vous faire comprendre pourquoi je crois que c'est important; vous le comprenez.

Le président : Je comprends, et je crois que nous le comprenons tous. Je crois qu'il faut le faire comprendre aux représentants de l'autre endroit. Je crois que nous devrions proposer une motion tendant à approuver le financement additionnel pour les travaux du CIM et à lui demander de vraiment donner comme directives aux associations de donner suite à nos demandes.

La sénatrice Marshall : Merci de votre présence. J'ai bien aimé le rapport; il était très instructif. J'ai une question.

Dans le rapport, vous dites qu'il y a 261 membres. Combien ces personnes paient-elles au total pour être membres?

Mme Labrecque-Riel : Une personne doit déboursier 25 \$ par exercice financier pour être membre d'une association parlementaire.

La sénatrice Marshall : D'accord. C'est donc un peu plus de 300 \$. Les 261 membres auraient payé ce montant ou une partie de ce montant.

Mme Labrecque-Riel : Oui.

La sénatrice Marshall : Combien de membres participent à ces déplacements? Je suis membre, mais je ne prends pas part aux déplacements. C'est mon choix. Je suis simplement curieuse de savoir le nombre de gens qui y participent.

Mme Labrecque-Riel : Pour ce qui est du nombre de participants, nous avons un tableau à la page 6 du rapport annuel. Le Tableau 3 présente des données concernant la participation au cours des cinq derniers exercices financiers. Nous avons le nombre de déplacements à l'étranger et à l'extérieur d'Ottawa et le nombre de sénateurs, de députés et d'employés qui ont fait partie des délégations qui se sont déplacées à l'étranger.

La sénatrice Marshall : Certaines personnes doivent y avoir participé deux fois, parce que les associations comptent 261 membres et que le nombre de participants... Ces données doivent donc également inclure les employés, n'est-ce pas?

Ms. Labrecque-Riel: Yes. There are obviously repeat — how should I put it? There are repeat travellers and that's what those numbers reflect.

Senator Marshall: So if we have an MP participated in three trips, they would be in there three times?

Ms. Labrecque-Riel: Yes, but paid one membership fee.

Senator Marshall: To go back to my original question, is there any way to determine how many members actually participated in one or more trips?

Ms. Labrecque-Riel: We could do that analysis. It's not presented at this level of an annual report, but this is information we could provide.

Senator Marshall: I would be interested in that.

Senator Tkachuk: I think you could assume, Beth, that if you're a co-chair or the president of an association, you would be travelling more often, because your delegation would be different each time, but not always. But they are different each time. I know David Tilson, who is Canada-Europe, he would have led that delegation probably on every trip.

Senator Marshall: Okay. I'd be interested in that information. Thank you.

Ms. Labrecque-Riel: If I understand correctly, would it be information provided for each person or member or senator who is a member of an association, how many trips they have been on, on the individual basis?

Senator Marshall: No, I just wanted it in total. I just wanted to determine how many members are actually taking advantage of the travel.

Ms. Labrecque-Riel: Okay.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Downe: I would like to follow up on Senator Jaffer's point, if it's the will of the committee that we make a representation. I think Colette has indicated the subcommittee is doing a study now, so they are receiving representation. We should make a representation directly to them, either in the form of a motion or, if it's the will of the committee, a letter from you, chair, asking for that to be included in their five-year report.

The Chair: We'll address that very point, Senator Downe, when we get to point 3. I think it's a good idea.

Mme Labrecque-Riel : Oui. Il y a évidemment des gens qui sont comptabilisés plus d'une fois. Comment puis-je le dire? Des gens participent à plus d'un déplacement, et c'est ce que reflètent ces données.

La sénatrice Marshall : Donc, si un député a participé à trois déplacements, est-il comptabilisé trois fois dans ce tableau?

Mme Labrecque-Riel : Oui, mais il paie des frais d'adhésion une seule fois.

La sénatrice Marshall : Pour revenir à ma première question, y a-t-il une façon de déterminer le nombre de membres qui ont participé à un seul déplacement ou à plusieurs?

Mme Labrecque-Riel : Nous pourrions réaliser une telle analyse. Nous ne présentons pas ainsi les données dans un rapport annuel, mais nous pourrions vous fournir ces renseignements.

La sénatrice Marshall : J'aimerais les avoir.

Le sénateur Tkachuk : Beth, je crois que nous pouvons présumer que le coprésident ou le président d'une association est plus souvent présent lors des déplacements, parce que la délégation change d'une fois à l'autre, mais pas toujours. Cependant, les délégations sont différentes chaque fois. Je suis persuadé que David Tilson, qui est membre de l'association Canada-Europe, était probablement à la tête de la délégation lors de chaque déplacement.

La sénatrice Marshall : D'accord. J'aimerais avoir ces renseignements. Merci.

Mme Labrecque-Riel : Si je vous comprends bien, vous voulez savoir le nombre de déplacements auxquels ont participé chaque député et chaque sénateur qui sont membres d'une association. Est-ce exact?

La sénatrice Marshall : Non. Je veux seulement avoir le nombre total. Je tiens seulement à déterminer le nombre de membres qui profitent des déplacements.

Mme Labrecque-Riel : D'accord.

La sénatrice Marshall : Merci.

Le sénateur Downe : J'aimerais revenir sur le point qu'a fait valoir la sénatrice Jaffer. Si le comité est d'accord, nous pourrions rédiger une déclaration, parce que Colette vient de mentionner, si je ne m'abuse, que le sous-comité réalise actuellement une étude et qu'il entend les témoignages de parties intéressées. Nous devrions envoyer directement au sous-comité une déclaration qui prendrait la forme d'une motion ou, si le comité est d'accord, d'une lettre de votre part, monsieur le président, en vue de lui demander de l'inclure dans son rapport quinquennal.

Le président : Sénateur Downe, nous traiterons exactement de cet aspect lorsque nous serons rendus au troisième point. Je crois que c'est une bonne idée.

Senator Batters: I'm wondering if the reason for the additional permanent funding request of \$1 million is coming — you've decided to handle it in this particular fashion. Because I remember there was a time, maybe it was in the spring or so —

The Chair: That falls in item 3. We are still on the annual report.

Senator Batters: I'm sorry.

The Chair: We are all getting ahead of ourselves.

Senator Batters: I haven't even had coffee yet.

The Chair: I think all the questions that are following up on this we can deal with in item 3. Maybe we can have a motion just for the report, colleagues. It's moved by Senator Cordy, seconded by Senator Wells. Thank you.

As you see, Colette, item 3 now would be more interesting.

Ms. Labrecque-Riel: Thank you. Actually, before speaking to the next item and the next four JIC items, I wish to explain why so many requests from the JIC are coming forward at this point in time. Simply put, because these items are requests for either permanent or temporary funding, the JIC and, by extension, IIA staff, as well as the financial teams of both the Senate and the House of Commons, have made considerable efforts to accommodate the Main Estimates budgetary process timelines. All funding requests aim for the 2017-18 fiscal year and, for some, beyond.

To the specific Item 3, the permanent funding request, this is the second recommendation from the JIC, and it is a request for permanent funding increase for parliamentary associations. At its meeting of October 5, 2016, the JIC met to consider a proposal for a permanent increase to the parliamentary associations' budgetary envelope. During discussions at that meeting, as well as at several previous meetings, the following issues and concerns were raised. I will just give highlights without having to read the actual complete document itself.

Pressures on Canadian parliamentarians to further engage their international counterparts are increasing. There is a new dynamic in both the Senate and House of Commons due in part to the high number of new parliamentarians —

Senator Tkachuk: Excuse me. I'm a little bit confused here. This is asking for more money. How come we don't have our two co-chairs here asking for money? Why is the administration asking for money? Shouldn't we have Senator Manning and Mr. Stanton asking for the money?

La sénatrice Batters : Je me demande si la raison derrière la demande de financement permanent supplémentaire de 1 million de dollars provient... Vous avez décidé de le faire de cette manière, et je me rappelle qu'il n'y a pas si longtemps — c'était peut-être au printemps ou à peu près...

Le président : Cela concerne le troisième point, mais nous discutons encore du rapport annuel.

La sénatrice Batters : Je m'excuse.

Le président : Nous voulons tous aller trop vite.

La sénatrice Batters : Je n'ai même pas encore pris mon café.

Le président : Je crois que nous pourrions traiter de toutes ces questions lorsque nous serons rendus au troisième point. Chers collègues, nous pourrions proposer une motion concernant seulement le rapport. La sénatrice Cordy, avec l'appui du sénateur Wells, propose la motion. Merci.

Colette, comme vous êtes à même de le constater, le troisième point sera plus intéressant.

Mme Labrecque-Riel : Merci. En fait, avant de parler du prochain point à l'ordre du jour et des quatre autres points concernant le CIM, je tiens à expliquer pourquoi le CIM présente autant de demandes à ce moment-ci. Pour le dire simplement, il s'agit de demandes de financement permanent ou temporaire, et le CIM et, par extension, le personnel de la Direction des affaires internationales et interparlementaires, ainsi que les deux équipes des finances du Sénat et de la Chambre des communes, ont déployé beaucoup d'efforts pour tenir compte du calendrier du processus budgétaire du Budget principal des dépenses. Toutes les demandes de financement concernent l'exercice financier 2017-2018 et même plus tard dans certains cas.

En ce qui concerne le troisième point à l'ordre du jour, les demandes de financement supplémentaire sont la deuxième recommandation du CIM, et cela concerne une demande pour une hausse permanente de l'enveloppe budgétaire des associations parlementaires. Lors de sa réunion du 5 octobre 2016, le CIM s'est réuni pour étudier la proposition d'augmenter de façon permanente l'enveloppe budgétaire des associations parlementaires. Lors des discussions au cours de cette réunion et de plusieurs réunions précédentes, les questions et les enjeux suivants ont été soulevés. Je vais seulement vous en donner les grandes lignes sans lire l'ensemble du document.

Les pressions exercées sur les parlementaires canadiens pour qu'ils soient plus présents sur la scène internationale se font plus grandes. Le Sénat et la Chambre des communes sont le reflet d'une nouvelle dynamique en raison notamment d'un grand nombre de nouveaux parlementaires...

Le sénateur Tkachuk : Je m'excuse. Je suis un peu troublé. Il s'agit d'une demande pour du financement supplémentaire. Pourquoi les deux coprésidents ne témoignent-ils pas devant le comité pour en faire la demande? Pourquoi est-ce l'administration qui demande le financement? Ne devrions-nous pas plutôt entendre le sénateur Manning et M. Stanton à ce sujet?

The Chair: Senator Manning did speak to me last week and mentioned to me that he would be away this week, and that's why —

Senator Tkachuk: Well, then he can wait until next week.

Senator Marshall: I would like to hear from Senator Manning.

Senator Tkachuk: I think it's important that the people who are in charge of governance — the senators and members are in charge of JIC, not — I'm sorry. These are the people that work for them, so I don't mind if they were here in support of them —

The Chair: Just in respect to the agenda, maybe we can let Colette run through the facts and we can push off decisions to next week when our representatives are here, if that's okay, colleagues?

Ms. Labrecque-Riel: Okay, so these discussions did highlight some of the issues and concerns. There is a new dynamic in both the Senate and the House of Commons due in part to a high number of new parliamentarians and parliamentarians in new roles. Many such parliamentarians have a strong focus on international issues.

The JIC is conducting a five-year review via subcommittee. The subcommittee has already heard from many current and past association chairs and co-chairs. Most if not all have commented that associations wish to do more to engage their international counterparts and require additional funding to do so and to fully meet their mandates.

In recent years, the budgetary allocations have generally been half of what associations have requested in order to fully participate within their mandates.

As a result of this limited funding, associations have had to adjust planned activities, either by eliminating certain activities and/or reducing the size of delegations. Since the major budget reduction in 2012-13, the average delegation size has decreased by an average of 8 per cent per year, excluding election years.

The effects of these adjustments are that various associations have not been able to fully leverage Canada's participation on the international scene, for example, not being able to exercise full voting rights or missed opportunities to obtain influential positions on international executives and committees.

The number of officially recognized associations has remained unchanged since 2003, yet the funding available to associations has been reduced during that same period by a total of \$860,000, which represents a 20 per cent reduction.

Le président : Le sénateur Manning a communiqué avec moi la semaine dernière et m'a expliqué qu'il ne serait pas disponible cette semaine; voilà pourquoi...

Le sénateur Tkachuk : Eh bien, il peut donc attendre jusqu'à la semaine prochaine.

La sénatrice Marshall : J'aimerais entendre le sénateur Manning.

Le sénateur Tkachuk : Je crois qu'il est important que les personnes chargées de la gouvernance... Ce sont les sénateurs et les députés qui dirigent le CIM et pas... Je m'excuse. Il s'agit du personnel qui travaille pour eux. Cela ne me dérange donc pas que le personnel soit présent pour les aider...

Le président : Pour respecter notre ordre du jour, nous pourrions laisser Colette nous donner les faits et nous pourrions reporter à la semaine prochaine nos décisions en la matière lorsque nos représentants seront ici. Cela vous convient-il, chers collègues?

Mme Labrecque-Riel : D'accord. Ces discussions ont soulevé certains enjeux et certaines questions. Le Sénat et la Chambre des communes sont le reflet d'une nouvelle dynamique en raison notamment d'un grand nombre de nouveaux parlementaires et de parlementaires assumant de nouveaux rôles. Bon nombre de ces parlementaires s'intéressent grandement aux enjeux internationaux.

Le CIM a entrepris son examen quinquennal dont un sous-comité s'occupe. Ce sous-comité a déjà entendu les témoignages de nombreux présidents et coprésidents passés et présents. Une grande partie d'entre eux, sinon la totalité, ont fait valoir que les associations souhaitent en faire plus pour mobiliser davantage leurs homologues internationaux et demandent du financement supplémentaire pour le faire et s'acquitter pleinement de leur mandat.

Ces dernières années, les associations recevaient généralement la moitié du budget qu'elles demandaient en vue de participer à toutes les activités prévues dans leur mandat.

Par conséquent, des associations ont dû modifier les activités qu'elles avaient prévues en éliminant certaines activités ou en réduisant la taille des délégations. Depuis les imposantes compressions budgétaires en 2012-2013, la taille moyenne des délégations a diminué en moyenne de 8 p. 100 par année, à l'exception des années électorales.

Ces modifications ont eu comme conséquences que diverses associations n'ont pas été en mesure de tirer pleinement profit de la participation du Canada sur la scène internationale ou que le Canada n'a pas pu exercer pleinement son droit de vote, et elles lui ont fait rater l'occasion d'exercer une influence au sein de comités et de comités exécutifs internationaux.

Le nombre d'associations officiellement reconnues est demeuré le même depuis 2003; or, l'enveloppe budgétaire des associations a été réduite de 860 000 \$ au cours de la même période, ce qui représente une diminution de l'ordre de 20 p. 100.

Contributions account for a significant portion of the funding. This year, nearly \$1.4 million went towards contributions, thus leaving \$2.1 million for actual activities.

Lastly, there are significant pressures from international counterparts on Canada to host more activities. One of the contributing factors is that from a security perspective, Canada is a preferred location. It is, therefore, anticipated that activity levels will rise.

Therefore, on the basis of these issues and concerns, the JIC recommends that approval be granted for additional permanent funding of \$1 million for fiscal year 2017-18 and subsequent years which would be shared using the usual 30-70 formula between the Senate at \$300,000 and the House of Commons at \$700,000.

Again, this is a summary of the discussions held at the JIC and previous meetings since January, basically, of this year.

The Chair: At this point, before you go on to the specific conferences, if I can just brief the committee a little bit on the discussion I had with Senator Manning, but he can do that himself next week. Essentially there was a decision to increase funding. We've had that discussion here, that JIC was heading towards that direction.

The majority view is that they need increased funding in order to pursue some of the parliamentary diplomatic work they want to pursue. I think two of our representatives on JIC, Senator Plett and Senator Manning, voiced this disagreement with that strategy. They voiced this disagreement on the record. I guess they'll get an opportunity to express that point of view with this committee next week. Keeping that in mind, of course, I know Colette and her team will be going before the House of Commons' Internal Budgets and Administration Committee today I think, or next week.

Ms. Labrecque-Riel: Later this morning.

The Chair: So obviously we need to find a way to take a decision in unison with our colleagues on the other side.

Now I can maybe allow you to just brief us on these particular projects.

Senator Downe: As the third member of JIC, I'd like to indicate — because you indicated two members —

The Chair: Sorry, Senator Downe.

Senator Downe: — that I voted in favour of it because the current federal government, I'm not sure if they've trademarked it, but they are spitting constantly that Canada's back. This is a part of the government's agenda, apparently, to increase parliamentary participation.

Les contributions représentent une part considérable du financement. Cette année, les contributions ont atteint près de 1,4 million de dollars, ce qui veut donc dire qu'il reste 2,1 millions de dollars pour les activités réelles.

En terminant, de plus en plus de pressions sont exercées sur le Canada par les autres pays pour être l'hôte d'un plus grand nombre d'activités. L'un des facteurs qui l'expliquent est que le Canada est un endroit convoité pour des raisons de sécurité. Par conséquent, nous prévoyons une hausse des activités.

Compte tenu de ces questions et de ces préoccupations, le Conseil interparlementaire mixte recommande l'approbation d'un financement permanent additionnel de 1 million de dollars pour l'exercice 2017-2018 et les exercices subséquents, financement qui serait partagé selon la formule 30-70, c'est-à-dire 300 000 \$ pour la Sénat et 700 000 \$ pour la Chambre des communes.

Je le répète, ceci est un résumé des discussions tenues lors du Conseil interparlementaire mixte et de réunions antérieures, et qui remontent essentiellement à janvier de l'année en cours.

Le président : Avant que vous passiez aux détails de la conférence, j'aimerais mettre les membres du Comité au courant des échanges que j'ai eus avec le sénateur Manning, mais il peut faire cela lui-même la semaine prochaine. En gros, disons que la décision a été prise d'augmenter le financement. Nous avons déjà parlé ici du fait que le Conseil interparlementaire mixte penche de ce côté.

Le point de vue majoritaire c'est qu'ils ont besoin d'un financement accru pour être en mesure de s'acquitter d'une certaine partie du travail diplomatique parlementaire qu'ils veulent faire. Je crois que deux de nos représentants au Conseil interparlementaire mixte, le sénateur Plett et le sénateur Manning, ont dit qu'ils étaient en désaccord sur la stratégie, et ces propos ont été portés au compte-rendu. Je pense qu'ils auront l'occasion d'exprimer cette opinion devant notre comité, la semaine prochaine. Cela dit, je sais que Colette et son équipe comparaitront devant le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration de la Chambre des communes, soit aujourd'hui ou la semaine prochaine.

Mme Labrecque-Riel : Plus tard ce matin.

Le président : Alors, de toute évidence, il nous faut prendre une décision qui ira dans le même sens que ce que disent nos collègues de l'autre côté.

Je crois que je devrais maintenant vous permettre de nous donner une idée de ces projets particuliers.

Le sénateur Downe : En tant que 3^e membre du Conseil interparlementaire mixte, j'aimerais souligner — parce que vous avez parlé de deux membres...

Le président : Je vous demande pardon, sénateur Downe.

Le sénateur Downe : ... que j'ai voté pour cela parce que le gouvernement fédéral actuel n'arrête pas de claironner que le Canada est de retour — je ne sais pas s'il a fait enregistrer la formule ou quoi. Cela fait partie du programme du gouvernement, semble-t-il, que d'augmenter la participation parlementaire.

Senator Tkachuk: Nice try.

Senator Downe: And therefore I support an initiative for more funding.

Senator Tkachuk: Can you take that smile off your face?

Senator Campbell: He's dancing as fast as he can.

Senator Cordy: Are you allowed to have time now for comments or questions?

The Chair: Yes, keeping in mind we're going to take the final decision next week.

Senator Cordy: I understand that.

Funding has been reduced significantly over the past number of years, and I know from the NATO Parliamentary Assembly we have not had a full complement of delegates since I don't know when, I can't remember, because of funding. In addition to that, we've had to prioritize. We said that the spring and fall sessions are extremely important. We want as many delegates as possible to go attend those and also to attend the session in Washington in December when we have a large number of people attending.

I don't have a problem with increased funding if it means that there is more participation by senators and MPs to attend what I think are extremely important sessions, and dialogue particularly with all of our recognized associations and interparliamentary groups because I think that they do good work, and there's nothing that can take the place of looking people in the eye.

It's not always the sessions where you're sitting down listening to speakers and asking questions. It's the in-between times that you're talking to people from other countries, whether it's NATO countries or Canada-U.S. or Canada-China or Canada-Japan, whatever it happens to be.

I do have a couple of concerns that I would like linked if we do approve the funding. One would be Senator Jaffer' long-standing concern about co-chairs of associations and interparliamentary groups. I know there will be a report in March. It's too late then. If we approve the funding, it's too late then if they come back and say, "Oh, whoops, not this year. Maybe when we have another study in 10 years' time we'll look at it." It makes a huge difference when you have co-chairs, when you have a representative from the Senate, because we're always lower in number when we attend these things, and when you have a co-chair from the Senate, it becomes much more inclusive.

Another thing that I feel strongly about, if we're going to increase the funding, if, and that will be decided next week and it will be decided also on the house side, I don't want us to increase

Le sénateur Tkachuk : Bien essayé!

Le sénateur Downe : Bref, c'est pour cela que j'appuie l'augmentation du financement.

Le sénateur Tkachuk : Pourriez-vous arrêter de sourire?

Le sénateur Campbell : Il fait tout ce qu'il peut pour rester en selle.

La sénatrice Cordy : Nous est-il maintenant possible de formuler des observations ou des questions?

Le président : Oui, en gardant à l'esprit que nous allons prendre la décision définitive la semaine prochaine.

La sénatrice Cordy : Oui, je le sais.

Le financement a été réduit considérablement au cours des quelques dernières années, et je tiens de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN que, pour des raisons de financement, nous n'avons pas eu d'équipe complète de délégués depuis belle lurette — je ne sais pas depuis quand. S'ajoute à cela le fait que nous avons dû y aller par ordre de priorité. Nous avons établi que les séances de printemps et d'automne étaient extrêmement importantes. Nous voulons que le plus grand nombre de délégués possible aillent à ces séances, ainsi qu'à la séance de décembre, à Washington, où nous aurons beaucoup de gens.

Je n'ai rien contre le fait de bonifier le financement si cela se traduit par une augmentation de la participation des sénateurs et des députés à ce que je considère être des séances extrêmement importantes, ainsi que la participation au dialogue avec, notamment, les associations et les groupes parlementaires que nous reconnaissons, car j'estime que ces derniers font de l'excellent travail et que rien ne peut remplacer le fait de rencontrer les gens en chair et en os.

Ce ne sont pas toujours des séances où vous vous contentez d'écouter des intervenants et de poser des questions. Il y a aussi les intermédiaires où chacun a l'occasion de parler aux gens des autres pays, que ce soit des pays de l'OTAN ou les États-Unis, la Chine ou le Japon, selon la nature des rencontres.

Permettez-moi cependant de formuler deux préoccupations que j'aimerais voir liées à l'approbation du financement, le cas échéant. Tout d'abord, il y a cette réserve de longue date émise par la sénatrice Jaffer au sujet des coprésidents des associations et des groupes interparlementaires. Je sais qu'un rapport sera déposé en mars prochain. C'est donc trop tard. Si nous approuvons le financement, il sera trop tard s'ils nous arrivent en disant : « Oh! Désolé, mais pas cette année. Nous pourrions jeter un coup d'œil là-dessus lors de la prochaine étude, dans 10 ans d'ici. » Cela fait toujours une énorme différence lorsqu'il y a des coprésidents, lorsqu'il y a un représentant du Sénat, car nous sommes toujours moins nombreux que les autres lorsque nous participons à ces activités. La présence d'un coprésident issu du Sénat rend l'exercice beaucoup plus inclusif.

Si nous comptons augmenter le financement — ce qui sera décidé la semaine prochaine et, aussi, du côté de la Chambre —, une autre chose à laquelle je tiens beaucoup, c'est que je ne veux

the funding and then suddenly we have five more associations, because that's not going to help any group. That's just going to take an increased amount of money spread over a further group, and we'll have the same kinds of things. In the case of NATO, again, we are not able to send representatives to a large number of meetings that are taking place. The Europeans greatly appreciate the presence of Canada because the Americans only do two or three a year. It is a transatlantic group, so when Canada attends, they feel like it's not just the European side of the Atlantic, but in fact it's representation from both sides of the Atlantic.

The request is for \$300,000 from the Senate. If we increased it and added a pile more groups, then it's not going to make any difference.

We should look at co-chairs of the associations as being part of it and at least for two years that no new associations or official parliamentary groups will be brought forward.

Senator Marshall: Mr. Chair, did I hear correctly? Did you say that Senator Manning and Senator Plett didn't support the funding request, or did I misunderstand?

The Chair: Well, there wasn't a formal vote. They expressed this disagreement with having these increases, and that was on the record. He informed me of the fact that they were not in the majority view. They expressed that point.

Senator Tkachuk: At JIC, it's usually consensus. Rarely is there a vote.

Ms. Labrecque-Riel: If I may seek clarification on Senator Cordy's latest point about the creation of new associations. It could be that no new associations, as you suggest, are to be recognized for the next two years, or that no new associations be recognized without additional funding accompanying the request for official recognition, which would speak to your point. Because the normal process for the recognition of a new association is to come forward with, yes, the request for official recognition, and all past incidents of new associations have been accompanied with a funding request to accompany that official recognition. There may be a nuance on that one perhaps to consider.

Senator Cordy: Whenever anybody brings forward the suggestion, there are always good reasons for it. You want Canada whatever. There are always really good reasons to have it. But I think that we have to get our house in order first and ensure that the funding is proper. I take your point that a request would come with a request for additional funding.

pas que l'augmentation fasse que l'on se retrouve soudainement avec cinq nouvelles associations, ce qui ne serait d'aucune utilité pour quelque groupe que ce soit. En effet, l'ajout de groupes additionnels ne fera que diluer l'augmentation. Nous allons donc nous retrouver dans la même situation. Je le répète : nombreuses sont les rencontres de l'OTAN où nous n'envoyons aucun représentant. Les Européens apprécient beaucoup la présence du Canada parce que les Américains n'y vont que deux ou trois fois par an. L'OTAN est une organisation transatlantique. Lorsque le Canada participe, ils ont l'impression que cela ne concerne pas que le côté européen de l'Atlantique, mais les parties prenantes des deux côtés de l'océan.

La demande se chiffre à 300 000 \$ pour le Sénat. Si nous avalisons l'augmentation et multiplions le nombre de groupes, cela ne fera aucune différence.

Pour résumer, nous devrions envisager la participation des coprésidents des associations et bannir toute nouvelle association ou tout nouveau groupe parlementaire pour au moins deux ans.

La sénatrice Marshall : Monsieur le président, vous ai-je bien entendu? Avez-vous dit que le sénateur Manning et le sénateur Plett n'appuient pas la demande de financement, ou vous ai-je mal compris?

Le président : Eh bien, la question n'a pas été mise aux voix de manière officielle. Ils ont manifesté leur désaccord sur ces augmentations, et ces propos ont été consignés dans le compte rendu. Il m'a dit qu'ils ne reflétaient pas l'opinion générale. Ils ont exprimé ce point de vue.

Le sénateur Tkachuk : Au Conseil interparlementaire mixte, on fonctionne surtout par consensus. On a rarement recours au vote.

Mme Labrecque-Riel : Permettez-moi d'apporter une clarification au sujet de ce que la sénatrice Cordy vient de dire sur la création de nouvelles associations. Nous pourrions convenir qu'aucune nouvelle association ne sera reconnue pour les deux prochaines années, comme vous l'avez dit. Nous pourrions aussi dire qu'aucune nouvelle association ne sera reconnue sans que la demande de reconnaissance officielle ne soit assortie d'un financement additionnel, ce qui rejoint ce que vous disiez. En effet, le processus normal de reconnaissance d'une nouvelle association exige bien entendu une demande officielle en ce sens, mais toutes les nouvelles demandes officielles ont jusqu'ici été accompagnées d'une demande de financement. C'est une nuance dont il faut peut-être tenir compte.

La sénatrice Cordy : Chaque fois que quelqu'un fait une proposition à cet égard, il y a toujours de bonnes raisons de le faire. Que ce soit pour le Canada ou quoi que ce soit d'autre, il y a toujours de bonnes raisons. Je crois toutefois que nous devons d'abord mettre les choses en ordre de notre côté et nous assurer que le financement est adéquat. Je retiens ce que vous dites à propos du fait qu'une nouvelle demande de reconnaissance devrait être accompagnée d'une demande de financement additionnel.

Senator Wells: Thank you, chair. Actually, the question I had for Colette was exactly the same as Senator Cordy's regarding new associations and either having a moratorium on new associations until funding is in place or new associations being accompanied by a budget for that, and an approved budget for that.

Because we all recognize that Canada's participation in various spheres of influence changes over time. While Europe might be an important one now, maybe South America or Africa or something else will be in the future. That's dependent on the government and the government's position. I just want to associate myself with Senator Cordy's comments on that.

The Chair: Colette, nothing else to add?

Colleagues, we'll revisit this item when our representative from JIC, the co-chair, Senator Manning, will be here next week.

I also want to point out for the record that maybe it would be a good thing that when you make your presentation to our colleagues on the house side, you reiterate the point that we would — there is a propensity here to probably want to put forward a motion to attach a condition to the increased funding on our side. If we see some movement on the Senate co-chair issue, which we've been asked that it be addressed on a number of occasions, maybe you could put that on the table for discussion.

The second item is that steering had suggested that in regard to the IPU conference proposal, which is a request here to have it in November 2017, we thought it would be a good idea that we go back to IPU and make a request that the conference be named in honour of our former Speaker, Pierre Claude Nolin. Given the fact that he was a big proponent of parliamentary diplomacy and he was quite active in NATO and the IPU, I thought it would be a good gesture to recognize him in that way. I've had a discussion with Senator Fraser. I'll be speaking with Senator Ataulhjan and Senator Dawson, who were very active at the IPU on our behalf. I wanted to bring that up. I assume this committee would unanimously support such a gesture.

Thank you, colleagues. Thank you, Colette.

Senator Wells: One more question came up as you were speaking. If we attach that condition of the additional co-chair, will the budget request change, or significantly change?

The Chair: It shouldn't change.

Senator Jaffer: I do know that if they say yes, obviously each association's bylaws will have to change as well. But I don't want the response to come up, "Well, the bylaws need to change." Just change them if we —

Le sénateur Wells : Merci, monsieur le président. En fait, ma question pour Colette était exactement la même que celle de la sénatrice Cordy. Elle avait trait à la possibilité d'avoir un moratoire sur les nouvelles associations jusqu'à ce que le financement soit disponible ou de faire en sorte que les nouvelles associations viennent avec un budget idoine et approuvé.

Nous reconnaissons tous en effet que la participation du Canada aux différentes sphères d'influence change avec le temps. L'Europe occupe une grande place à l'heure actuelle, mais demain, ce sera peut-être au tour de l'Amérique du Sud, de l'Afrique ou d'ailleurs. Cela dépend du gouvernement en place et de sa position. Je tiens seulement à signaler que je souscris aux observations de la sénatrice Cordy à ce propos.

Le président : Colette, avez-vous quelque chose à ajouter?

Distingués collègues, nous reviendrons là-dessus la semaine prochaine lorsque notre représentant au sein du Conseil interparlementaire mixte et le coprésident de ce conseil, le sénateur Manning, sera ici.

Pour les besoins du compte rendu, je tiens également à souligner ceci. Au moment de présenter la chose à nos collègues de la Chambre, je crois qu'il serait important de répéter que nous aimerions présenter une motion pour faire en sorte que l'augmentation du financement soit assortie d'une condition. Si vous constatez que les choses bougent sur la question du coprésident du Sénat — une question qui a été soulevée à de nombreuses reprises —, vous pourriez demander que le sujet soit débattu.

Le deuxième point concerne la proposition d'une conférence de l'Union parlementaire qui, ici, est demandée pour novembre 2017. Le comité directeur a cru que ce serait une bonne idée de demander à l'Union parlementaire de nommer cette conférence en l'honneur de notre ancien président, Pierre Claude Nolin. Sachant qu'il défendait ardemment la diplomatie parlementaire et qu'il était très actif à l'égard de l'OTAN et au sein de l'Union parlementaire, j'ai pensé qu'il serait bien de reconnaître ses engagements de cette façon. J'en ai parlé à la sénatrice Fraser. Je vais en parler avec la sénatrice Ataulhjan et le sénateur Dawson, qui, en notre nom, étaient très actifs à l'Union parlementaire. Je tenais à porter la chose à votre attention. Je présume que le Comité appuiera cette démarche de façon unanime.

Merci, chers collègues. Merci, Colette.

Le sénateur Wells : Une autre question s'est ajoutée lorsque vous parliez. Si nous joignons cette condition d'un coprésident additionnel, la demande de budget changera-t-elle ou changera-t-elle de façon importante?

Le président : La demande ne devrait pas changer.

La sénatrice Jaffer : Je sais que s'ils acceptent, toutes les associations devront aussi changer leurs règlements. Je ne voudrais pas que la réponse soit : « Eh bien, les règlements devront être changés. » Contentez-vous de les changer si nous...

The Chair: It's been done in a number of instances and it works quite effectively, so I don't see what the difficulty would be. Thank you.

Ms. Labrecque-Riel: Just a point of clarification. We were prepared this morning to present very quickly the requests for the three conferences. Am I to understand we'd like that to be put off to next week, or would you like a summary?

The Chair: We can do that next week, given the fact we're bringing the item back to the agenda.

Senator Tannas: I just have one thing for next week on one of the conferences, which is the big one proposed for July 2018; isn't that right?

Ms. Labrecque-Riel: Perhaps NATO, which is November 2018. That's the big one.

The Chair: The Commonwealth one.

Senator Tannas: The big one, Commonwealth Parliamentary Association conference, right?

Ms. Labrecque-Riel: That's actually the smallest of the conferences.

Senator Tannas: Is it really?

Ms. Labrecque-Riel: Yes.

Senator Tannas: It sounds like the most important to me. So we're having 150 people here for that. I want to remind you, and you can answer next week: We're going to be moving that month.

Ms. Labrecque-Riel: We realize that.

Senator Tannas: My wife would kill me if I threw a party for all the neighbours while we're in the middle of moving. Maybe we should rethink accepting at this point. To me, that will be total chaos that summer. I leave it with you to give me a great, thoughtful answer as to why we should carry that on.

Ms. Labrecque-Riel: Noted.

Senator Tannas: Thank you.

The Chair: Thank you. We'll see you next week. Thank you so much.

Colleagues, we'll go to item 4, the Seventh Report of the Subcommittee on Committee Budgets.

Senator Tannas, you have the floor.

Senator Tannas: Honourable senators, I have the honour to present the Seventh Report of the Subcommittee on Committee Budgets, which includes a recommended allocation for two committee budgets.

Before moving to the adoption of the report, I wanted to provide a quick financial update on the committee budgets.

Le président : Cela s'est produit à un certain nombre d'occasions et cela fonctionne très bien, alors je ne crois pas que ce soit un problème. Merci.

Mme Labrecque-Riel : J'aimerais simplement éclaircir quelque chose. Ce matin, nous étions prêts à présenter très rapidement les demandes pour les trois conférences. Dois-je comprendre que nous aimerions remettre cela à la semaine prochaine, ou en voulez-vous un sommaire?

Le président : Nous pourrions faire cela la semaine prochaine, puisque ce sujet est reporté à l'ordre du jour.

Le sénateur Tannas : La seule chose que j'ai pour la semaine prochaine en matière de conférence, c'est au sujet de cette conférence de grande envergure proposée pour juillet 2018; est-ce exact?

Mme Labrecque-Riel : Peut-être celle de l'OTAN, qui est prévue pour novembre 2018. La grosse conférence, c'est celle-là.

Le président : Celle du Commonwealth.

Le sénateur Tannas : La grosse conférence est celle de l'Association parlementaire du Commonwealth, n'est-ce pas?

Mme Labrecque-Riel : En fait, celle-là, c'est la plus modeste.

Le sénateur Tannas : Vraiment?

Mme Labrecque-Riel : Oui.

Le sénateur Tannas : Elle m'apparaît comme étant la plus importante. Nous recevrons 150 personnes ici pour cela. Je tiens par ailleurs à vous rappeler — et vous pourrez répondre à cela la semaine prochaine — que nous allons déménager ce mois-là.

Mme Labrecque-Riel : Nous sommes conscients de cela.

Le sénateur Tannas : Ma femme me tuerait si j'invitais tous mes voisins à une fête alors que nous sommes en plein déménagement. Nous devrions peut-être repenser à notre affaire. Selon moi, les choses vont être sens dessus dessous cet été-là. Je vous laisse le soin de me revenir avec une réponse bien réfléchie et bien étayée quant au bien-fondé de continuer dans cette voie.

Mme Labrecque-Riel : C'est noté.

Le sénateur Tannas : Merci.

Le président : Merci. Nous nous reverrons la semaine prochaine. Merci beaucoup.

Chers collègues, nous allons passer au point 4, qui concerne le 7^e rapport du Sous-comité des budgets des comités.

Sénateur Tannas, vous avez la parole.

Le sénateur Tannas : Mesdames et messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter le 7^e rapport du Sous-comité des budgets des comités, qui comprend une affectation recommandée pour les budgets de deux comités.

Avant de passer à l'adoption du rapport, je tiens à faire une brève mise à jour financière concernant les budgets des comités.

For the 2016-17 fiscal year, \$2.382 million was allocated to committees, minus \$500,000 that was held back for witness expenses, leaving \$1.882 million for release to individual committee budgets.

To date, we have approved \$2,205,458 in approved travel for 11 different committees. Of that total amount approved, \$520,248 has been spent so far on eight activities, leaving \$1,785,463 of the allocated amount that has not yet been spent.

Senate Finance is working with the Committees Directorate to determine the amount available through the clawback process. However, with significant travel this fall that has either recently taken place or is soon to come, the settlement of expenses is in fact ongoing.

We hope to have revised information in the coming weeks but are confident in reporting that committees continue to spend well below their approved budget amounts, at a rate of about 40 per cent. We therefore expect a significant amount will be clawed back, and we will provide that information to you once it has been confirmed.

Regarding today's budget report, last June your subcommittee met with the deputy chair of the Energy Committee, whose budget application contained a proposed expenditure of \$154,983 for three activities and general expenses: a fact-finding trip to Western Canada, and this trip took place in September; a fact-finding trip to southern Ontario, and the committee wishes to undertake this trip in November; and then they proposed a third activity in Montreal and had some general expenses with respect to printing. These activities of this committee are in relation to their study on the effects of transitioning to a low-carbon economy.

Based on the information for the budget application, we had recommended to this committee a partial release of funds in June for Activity 1, the trip to Western Canada, and Activity 2. So we are now recommending an additional release of funds for Activity 2 in the amount of \$29,792, and for general expenses in the amount of \$1,000, for a total allocation of \$30,792.

The committee intends to provide us with a supplementary budget request in relation to Activity 3, the trip to Montreal, so we will continue to defer consideration of that activity.

The subcommittee also met in June with the chair of the Fisheries Committee, whose budget application contained a proposed expenditure of \$260,254 for two activities. The first is a fact-finding trip in the Maritimes. This trip is taking place this week. And Activity 2 is fact-finding and public hearings in Newfoundland and Labrador. The committee wishes to

Pour l'exercice 2016-2017, les comités ont reçu 2,382 millions de dollars, moins la somme de 500 000 \$ qui a été retenue pour les dépenses des témoins. L'argent disponible pour les budgets individuels des comités était donc de 1,882 million de dollars.

À ce jour, nous avons approuvé une somme de 2 205 458 \$ pour les déplacements approuvés de 11 différents comités. De ce montant, 520 248 \$ ont jusqu'ici été dépensés pour 8 activités, ce qui signifie que 1 785 463 \$ du montant affecté n'ont pas encore été dépensés.

Finances du Sénat travaille avec la Direction des comités pour établir le montant qu'il sera possible de récupérer. Cependant, étant donné tous les déplacements qui ont été effectués ou qui seront effectués cet automne, le règlement des dépenses à cet égard n'est pas encore terminé.

Nous espérons avoir une mise à jour à vous donner au cours des prochaines semaines. Nous sommes toutefois en mesure de vous dire que les comités continuent à dépenser beaucoup moins que les montants approuvés dont ils disposent. En fait, leurs dépenses représentent 40 p. 100 de leur budget de déplacement. Nous nous attendons donc à récupérer une bonne partie du montant initialement affecté. Le bilan de cela vous sera communiqué une fois que tous nos renseignements en la matière auront été confirmés.

En ce qui concerne le rapport budgétaire d'aujourd'hui, votre sous-comité a rencontré en juin dernier le vice-président du comité de l'énergie. Le budget demandé par ce comité contenait des dépenses proposées de 154 983 \$ pour 3 activités et des dépenses générales. Ces trois activités étaient : une visite d'études dans l'Ouest — et cette visite a eu lieu en septembre —, une visite d'études dans le Sud de l'Ontario — que ce comité souhaite effectuer en novembre — et une activité devant se tenir à Montréal et comprenant certaines dépenses générales en matière d'impression. Ces activités ont trait à l'étude qu'effectue ce comité concernant les effets d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

En nous fondant sur l'information contenue dans la demande de budget, nous avons recommandé au comité de permettre l'allocation d'une partie des fonds en juin pour l'activité 1, le voyage dans l'Ouest, et pour l'activité 2. Par conséquent, nous recommandons maintenant que des fonds additionnels de 29 792 \$ soient débloqués pour l'activité 2, ainsi qu'un montant de 1 000 \$ pour des dépenses générales, pour une affectation totale de 30 792 \$.

Le comité de l'énergie compte nous soumettre une demande de budget supplémentaire pour l'activité 3, le voyage à Montréal, alors nous allons reporter l'examen de cette activité.

Toujours en juin, le sous-comité a rencontré le président du comité des pêches. Le budget demandé par ce comité contenait des dépenses proposées de 260 254 \$ pour 2 activités. La première était un voyage d'études dans les Maritimes. Ce voyage aura lieu la semaine prochaine. L'activité 2 consiste en un voyage d'études et des audiences publiques à Terre-Neuve-et-Labrador. Le comité

undertake this trip before the Christmas holidays. This activity is in relation to their study on marine search and rescue activities.

Based on the information provided for this budget application, we recommended a partial release of the funds in June for Activity 1 in the amount of \$107,588. Your subcommittee revisited the committee's request for funds for Activity 2 and we now recommend an additional release of funds for Activity 2, which is the trip to Newfoundland and Labrador in the amount of \$152,657.

Based on the anticipated clawbacks from other committees, the subcommittee is comfortable recommending the release of these funds.

We would like to take this opportunity to draw the attention of senators — and in particular, committee chairs and deputy chairs — to the following observations about the current budgeting process: We have observed that there is a tendency to submit budget applications without firm plans in terms of the expected travel dates or the number of participants. Often this leads to a budget request that is far greater than necessary, which leads to large surpluses once the actual travel has taken place.

Although we are pleased to note that most committees spend carefully, sometimes this budgeting activity leads to funds that are tied up unnecessarily while committees sort out their travel plans. This also leads to the subcommittee over-allocating funds to committees and then waiting indefinitely for unspent funds to come back.

In an effort to be prudent, we have on occasion chosen to defer consideration of some budget requests, as is the case with what we've presented here today. As we wait for the remaining unspent funds to be clawed back, we are now faced with the fact that, in all likelihood, we will have a significant surplus as we approach the end of this fiscal year.

The subcommittee feels that this is not terribly efficient. We anticipate that the upcoming fiscal year will be busier than the current one. The subcommittee would like to avoid having to tie up funds unnecessarily for undetermined periods of time, and we want to avoid over-allocating funds and then having to wait for clawbacks to kick in before approving funding requests later in the year.

Accordingly, the subcommittee will be looking at a new framework and recommendations for committees who wish to submit budget requests in the upcoming fiscal year. At the end of the day, we want to be able to maximize the amount of funds available for committees to do their important work.

That's our report, colleagues. I welcome any questions.

des pêches aimerait faire ce voyage avant les vacances de fin d'année. Cette activité a trait à son étude sur les activités de recherche et de sauvetage maritimes.

Compte tenu de l'information fournie dans cette demande de budget, nous recommandons qu'une partie des fonds soit allouée en juin à l'activité 1, soit 107 588 \$. Votre sous-comité a réexaminé la demande de financement présentée par le comité pour l'activité 2 et nous recommandons maintenant le déblocage de fonds additionnels de 152 657 \$ pour l'activité 2, c'est-à-dire pour le voyage à Terre-Neuve-et-Labrador.

Compte tenu des montants qu'il s'attend de récupérer d'autres comités, le sous-comité ne voit aucun problème à recommander le déblocage de ces fonds.

Nous aimerions profiter de l'occasion pour attirer l'attention des sénateurs — et notamment, celle des présidents et vice-présidents des comités — sur les observations suivantes relativement au processus budgétaire actuel : nous avons remarqué que les comités ont tendance à soumettre des demandes de budget de voyage sans les accompagner de plans précis au sujet des dates et du nombre de participants. Cela se traduit fréquemment par des demandes budgétaires qui dépassent de beaucoup les sommes nécessaires, ce qui entraîne d'importants surplus au moment du voyage proprement dit.

Nous sommes heureux de voir que la plupart des comités dépensent prudemment. Cependant, cette tendance à demander plus qu'il n'en faut fait parfois en sorte que des fonds se retrouvent bloqués sans raison en attendant que les comités clarifient leurs plans de voyage. Cela contraint aussi le sous-comité à réserver trop de fonds pour les comités, puis à attendre une éternité avant le retour de l'argent non dépensé.

Par souci de prudence, il nous est arrivé de remettre l'examen de certaines demandes de budget, comme c'est le cas pour ce que nous avons présenté aujourd'hui. En attendant que les fonds non dépensés soient récupérés, nous devons maintenant composer avec la probabilité que nous aurons d'importants surplus d'ici la fin du présent exercice financier.

Le sous-comité estime que ce n'est pas une façon particulièrement efficace de procéder. Nous nous attendons à ce que la prochaine année financière soit plus occupée que la présente. Le sous-comité aimerait par conséquent éviter d'avoir à bloquer des fonds sans raison valable pendant un temps indéterminé. Nous voulons également éviter d'affecter des fonds trop importants puis d'avoir à attendre de les récupérer avant de pouvoir approuver les demandes de financement présentées plus tard durant l'exercice.

Par conséquent, le sous-comité se penchera sur un nouveau cadre et il fera des recommandations à l'intention des comités qui souhaiteront soumettre des demandes de budget au cours du prochain exercice. En fin de compte, nous voulons être en mesure de maximiser les fonds mis à la disposition des comités pour leur permettre de faire leur important travail.

C'est tout pour notre rapport. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Senator Jaffer: Because we don't have the details, may I please ask of you that you always — and I know you do — provide a communication plan, and I'm sure you had it for these two.

Senator Tannas: Yes.

Senator Jaffer: I'm guilty, but I recently travelled with defence and there was not an interpreter because our monies were tight. But I believe, because we are a bilingual country, that if I may ask that you always put that as a requirement about interpretation and have money set aside for that. I ask you, besides the communication plan, that there should be a provision made for interpretation, please.

Senator Tannas: We'll add that to the list and, at a minimum, ask them, if there isn't one coming, why not.

Senator Jaffer: In the report you said that to find out how many people are going. I thought that was a rule, so that will have to change. You always have to plan for 12. You can't say 10 will go.

Senator Tannas: This is the issue: We have a number of trips where we budget for 12 because there are 12 on the committee, so we wind up with a budget request that says, "We're anticipating or budgeting for all 12 senators to go. We don't know when we're going. We're not sure exactly where we're going." We've had all of those things happen to us. "But we need \$300,000," and that sits all year. Then the committee either doesn't go, which has happened, or to go, and we've said no — this year it didn't happen. Next year we could be in a position where we're saying no to people; we haven't got enough money.

If we follow through with the same process, we'll wind up with a big clawback at the end of the year and somebody who didn't get to go won't serve Canada in whatever way they were proposing. We need to tighten this up. We don't think it's too difficult to ask senators: We'd like to know 90 days, 60 days before your travel date how many senators are committing to go and we're going to take the rest of the money away, that kind of thing.

Senator Jaffer: That's fair.

Senator Tannas: That's what we're thinking, just to tighten it up to maximize the use of funds without overbooking the budget and praying that an over-allocation is in fact happening.

La sénatrice Jaffer : Étant donné que nous n'avons pas les détails, j'aimerais vous demander de vous assurer de toujours avoir un plan de communication — et je sais que vous en avez un —, et je suis certaine que vous en aviez un pour ces deux demandes.

Le sénateur Tannas : Oui.

La sénatrice Jaffer : Je suis coupable. J'ai récemment voyagé avec le comité de la défense et nous n'avons pas d'interprète par faute d'argent. Je crois cependant, comme nous sommes un pays bilingue, que je suis en droit de vous demander de faire en sorte que l'interprétation soit une exigence et que de l'argent soit systématiquement réservé à cette fin. Outre le plan de communication, je vous demande respectueusement de prévoir une disposition particulière en matière d'interprétation.

Le sénateur Tannas : Nous allons ajouter cela à la liste et, à tout le moins, nous allons leur demander de prévoir un interprète, s'ils ne l'ont pas déjà fait. Je n'y vois pas d'objection.

La sénatrice Jaffer : Dans votre rapport, vous avez souligné l'importance de savoir combien un voyage compte de participants. Je croyais que c'était une règle. Il faudra donc que cela soit changé. Vous devez toujours planifier pour 12 personnes. Vous ne pouvez pas dire qu'il n'y aura que 10 participants.

Le sénateur Tannas : Voilà le problème. Nous avons un certain nombre de voyages dont les budgets sont établis en fonction de 12 participants, parce que le comité compte 12 membres. La demande de budget se présente donc comme suit : « Nous nous attendons à ce que les 12 sénateurs participent ou nous budgétions en fonction de la participation de nos 12 sénateurs. Nous ne savons pas quand le voyage aura lieu. Nous ne savons pas exactement où nous allons. » Ce sont tous des scénarios que nous avons vus. « Mais nous avons besoin de 300 000 \$. » Puis l'argent est mobilisé durant tout l'exercice. Il arrive parfois que le comité décide de ne pas partir, ce qui s'est déjà produit, ou qu'il décide de partir et que nous disions non, ce qui ne s'est pas produit cette année. Lors du prochain exercice, il se peut que le manque d'argent nous force à dire non à certaines demandes.

Si nous appliquons le même processus que maintenant, nous allons nous retrouver en fin d'exercice avec d'importantes sommes récupérées, ce qui signifie que certaines personnes n'auront pas eu la possibilité de servir le pays comme elles l'entendaient, faute d'argent. Le processus doit être resserré. Nous ne croyons pas que nous en demandons trop aux sénateurs. Nous aimerions quelque chose qui ressemblerait à cela : dites-nous 90 jours ou 60 jours avant la date du voyage combien de sénateurs se sont engagés à participer, ce qui nous permettra de retenir l'argent superflu.

La sénatrice Jaffer : C'est raisonnable.

Le sénateur Tannas : C'est ce que nous croyons. Nous cherchons seulement à resserrer le processus afin d'optimiser l'utilisation des fonds dont nous disposons. Nous devons pour ce faire éviter de bloquer plus de fonds qu'il n'en faut et espérer que tout l'argent bloqué en trop sera bel et bien dépensé.

Senator Jaffer: As we do more, equity concerns me. It's the chair that decides — this is a first-come, first-served kind of basis. I believe that we need to have a discussion at some time with committee chairs so the chair that's doing the work that you're asking to do then ends up not getting the money because they were careful. I think we need to have that whole discussion as to if, for example, X committee got \$300,000 this year, then should they get it next year too? I'm not saying they shouldn't get it, don't get me wrong, but we need to have that discussion of equity between committees.

Senator Tannas: I think we will be taxed with some of those decisions based on the fact that we're anticipating next year to be very busy with lots of interest. We have new senators and a new government with a different mandate. So we expect it will be busy and we will need every dollar allocated properly and spent.

The Chair: Senator Jaffer, are you specifically referring to National Defence that was travelling recently?

Senator Jaffer: I'm not saying anything.

The Chair: Because I have it from reliable sources that they did have allocated budget for translation and that steering decided that it wasn't required. That's what I understand. We'll discuss that at another point in time, I guess.

Senator Tannas: We can ask.

Senator Jaffer: I think it should be like the communication now.

Senator Tkachuk: I was just going to ask the same question as Senator Jaffer. Was it a meeting where you had quorum, and was it in Canada? Because I don't think you have a choice. You have to have translation.

Senator Jaffer: It was in New York.

Senator Tkachuk: I don't know what the rules are on that when it's in another place like New York. I don't think you need translation then because that's not their language.

Senator Jaffer: I might get in trouble.

Senator Tkachuk: It should always be in the budget if it's in Canada, unless it's impossible to get quorum, like happened to us on one of our trips. We were supposed to have quorum. We had a budget for it, and then for one reason or another, people fell off the table and all of a sudden there were only three of us. The committee decided to send us three, and we just had a listening group. We didn't have a formal meeting. We just took papers; that was it.

La sénatrice Jaffer : Comme cela se produit plus souvent qu'avant, je me soucie de l'équité. C'est le président qui décide. La logique appliquée est celle du premier arrivé, premier servi. Je crois que nous allons devoir en discuter avec les présidents des comités. Il faudra en effet éviter qu'un président se retrouve sans argent parce qu'il s'est montré prudent au moment de faire ce que vous lui demandez. Je crois que ce sont des choses dont il faudra discuter. Par exemple, un comité qui reçoit 300 000 \$ cette année devrait-il recevoir la même chose l'année prochaine? Je ne dis pas qu'il ne devrait pas le recevoir, mais je dis que cette question d'équité entre les comités doit être débattue.

Le sénateur Tannas : Je crois qu'on nous reprochera certaines de ces décisions en raison du fait que nous nous attendons avec grand intérêt à ce que la prochaine année soit très occupée. Nous avons de nouveaux sénateurs et un nouveau gouvernement avec un mandat différent. Alors nous nous attendons à être occupés et nous voulons que chaque dollar soit affecté et dépensé de façon appropriée.

Le président : Madame Jaffer, parlez-vous spécifiquement de la défense nationale, qui voyageait récemment?

La sénatrice Jaffer : Je ne dis rien.

Le président : Je tiens de sources fiables qu'ils avaient effectivement prévu un budget pour la traduction et que le comité directeur a décidé que cela n'était pas nécessaire. C'est ce que j'en ai compris. Je présume que c'est quelque chose dont nous pourrions reparler à un moment donné.

Le sénateur Tannas : Nous pouvons le leur demander.

La sénatrice Jaffer : Je crois que cela devrait être comme la communication.

Le sénateur Tkachuk : J'allais justement poser la même question que la sénatrice Jaffer. Il faudrait savoir s'il y avait quorum et si la réunion se tenait au Canada. En effet, je ne crois pas que c'est une question de choix. La traduction est obligatoire.

La sénatrice Jaffer : C'était à New York.

Le sénateur Tkachuk : Je ne sais pas ce que sont les règles lorsque la rencontre a lieu dans un autre endroit, comme à New York. Je ne crois pas que la traduction soit nécessaire dans ces cas-là, puisque ce n'est pas leur langue.

La sénatrice Jaffer : Je vais peut-être me mettre dans l'embarras.

Le sénateur Tkachuk : Lorsque c'est au Canada, il doit toujours y avoir un budget de traduction, sauf s'il est impossible d'avoir le quorum, comme cela nous est arrivé lors d'un de nos voyages. Nous étions censés avoir le quorum. Nous avons un budget pour cela, mais pour une raison quelconque, des gens n'ont pas pu venir et nous n'étions bientôt plus que trois à pouvoir y aller. Le comité a quand même décidé de nous envoyer et nous n'avons eu qu'un auditoire. Il n'y a pas eu de réunion officielle. Nous avons reçu des documents, et c'est tout.

The Chair: Colleagues, despite the last election, I remind us all we still live in a democracy, so feel free to speak openly, even in public.

Senator Cordy: I think there's a difference when committees are travelling. One is when you're holding official hearings when we are mandated to have translation. The other is when committees just choose to go on fact-finding missions, and then I think it's up to committees to determine whether or not they feel it's necessary. That would be a decision that we would leave to committees, and the chair and deputy chair who would appear before us, rather than us making that decision. But certainly it's always been translation, and recently it's been communications because we feel that they are necessary, and translation is mandated by law if it's public hearings.

Second, in terms of the number of participants, a number of years ago when I was in the Senate we were actually told at committees that only six can travel or only eight can travel. That's not what this subcommittee is doing. This subcommittee is saying every member of every committee should be travelling. If they're attending all the meetings in Halifax, then if we're going to Nova Scotia, then we should all be finding out what the people of Nova Scotia feel about something.

We are saying look at it when you're planning your budget. There are some committees that don't have a full complement of members, and yet they're still putting in budgets as if there were a full complement of members. We're saying we want to be able to use the money wisely. It's great to have a small surplus at the end of the year, but to have a huge surplus at the end of the year is sort of the same kind of thing: Are we managing our money properly? And as a subcommittee, that's exactly what we're trying to do, manage the money properly so that every committee that feels it's important to meet with Canadians around the country has the opportunity to do so.

Senator Wells: This question is regarding the practice that we have, and referencing Senator Tkachuk's comment about not having quorum at a committee, what's our practice on having members who are not part of the committee travel when there's space to do so and if they have something they can bring to the table?

Senator Cordy: I know in Nova Scotia I have attended meetings as a Nova Scotian, but there haven't been any expenses because that's where I live. I did take the place of somebody at committee hearings in Nova Scotia, but I had to drive to get there, so it was a small expenditure. I don't know if there is a policy of filling slots.

Senator Wells: Has it occurred? I'll ask Senator Tannas, because he may have addressed it.

Senator Tannas: Similarly, it occurred for me in one of the Energy Committees where they needed somebody, and so I jumped in the car and attended. But I don't know about, and

Le président : Chers collègues, malgré la dernière élection, je rappelle à chacun de vous que nous vivons toujours en démocratie, alors n'hésitez pas à vous exprimer en toute liberté, même en public.

La sénatrice Cordy : Je crois que ce n'est pas la même chose quand les comités voyagent. Premièrement, la traduction est obligatoire lorsque le comité tient des audiences publiques. Si le comité est simplement en mission d'étude, je crois que c'est à lui de décider si la traduction est nécessaire ou non. C'est une décision que nous laisserions aux comités ainsi qu'au président et au vice-président qui se présenteraient à nous. Bien sûr, la question a toujours porté sur la traduction et, plus récemment, sur les communications, car nous estimons qu'elles sont nécessaires. Quoi qu'il en soit, la traduction est prescrite par la loi lorsqu'il s'agit d'audiences publiques.

Deuxièmement, en ce qui concerne le nombre de participants, il y a quelques années, lorsque j'étais au Sénat, on nous disait que les voyages des comités ne pouvaient compter que six ou huit membres. Ce n'est pas ce que fait ce sous-comité. Ce sous-comité affirme que chaque membre de chaque comité devrait participer à ces voyages. S'ils prennent part à toutes les réunions qui ont lieu à Halifax et ailleurs en Nouvelle-Écosse, nous devrions être en mesure de savoir ce que cette province pense de telle ou telle question.

Ce que nous disons, c'est que vous devriez regarder ces choses-là lorsque vous planifiez votre budget. Certains comités ne sont pas complets, mais ils continuent de budgéter comme s'ils l'étaient. Nous voulons simplement être en mesure d'utiliser l'argent de manière judicieuse. C'est formidable d'avoir un petit surplus à la fin de l'année, mais le fait d'avoir un surplus énorme ramène un peu la même question : gérons-nous notre argent de la bonne façon? Et en tant que sous-comité, c'est exactement ce que nous tentons de faire. Nous tentons de gérer l'argent pour faire en sorte que tout comité qui juge important de rencontrer les Canadiens à la grandeur du pays puisse le faire.

Le sénateur Wells : Cette question concerne nos pratiques. Or, partant de l'observation de M. Tkachuk concernant l'absence de quorum, quelle place donnons-nous dans nos pratiques au fait de permettre à des membres qui ne font pas partie d'un comité de prendre part aux voyages de ce comité lorsqu'il y a de la place et lorsque leur présence apporte quelque chose de plus à la table?

La sénatrice Cordy : Je sais qu'en Nouvelle-Écosse, j'ai participé à des réunions en tant que Néo-Écossaise, mais aucune dépense n'a été liée à cela puisque je vis là-bas. J'ai bel et bien pris la place de quelqu'un lors des audiences d'un comité en Nouvelle-Écosse, mais j'ai dû m'y rendre en voiture, alors ce n'était pas une bien grosse dépense. Je ne sais pas s'il y a une politique en ce qui concerne la possibilité de prendre la place des absents.

Le sénateur Wells : Est-ce que cela est déjà arrivé? Je vais le demander à M. Tannas, car il a peut-être eu affaire à cela.

Le sénateur Tannas : Une chose semblable m'est arrivée avec le Comité sur l'énergie. Le comité avait besoin de quelqu'un, alors j'ai sauté dans ma voiture et j'ai pris part à la réunion. Or, je ne

we haven't seen any requests from somebody saying, "Listen, we'd like someone to go on a major trip who isn't on the committee." I don't think we've seen anything like that. I would expect that the clerks would twig to that and make a request if it was there.

Senator Cordy: A number of years ago —

The Chair: Senator Cordy, maybe we can have Blair tell us what have been some of the practices in the last little while, and if there are any deficiencies that we need to look at.

Blair Armitage, Principal Clerk, Committees Directorate, Senate of Canada: I note that our committee clerks work closely with the whips on both sides through their chair and deputy chair; and when they get a sense that there's a need for additional members on the committee or there's interest from senators from where the committee is travelling, the use of membership change forms allows the clerk to pay any related expenses for them to participate, especially if the committee is travelling regionally and not just in their hometown. But without being made a full member of the committee, the clerk is unable to cover their expenses.

The Chair: Maybe that is something that also the committee that's reviewing the SARs right now can look at in our next meeting, colleagues. We'll take note of that.

Senator Jaffer: I brought this up before. Also, when committees are travelling, can we remind the co-chairs that if they are travelling to a region, to invite the local senators to participate, if possible? Recently, Transport Committee was travelling. The clerk wrote me a letter because they were travelling to B.C.

I think it's very effective if you're going to do outreach. When I first came to the Senate, it was a given that if a committee came to Vancouver, I would be part of it. But we've gone away from that. I truly believe that if we want to do proper outreach, we should have the local members join.

Senator Tannas: Good question. We'll add it to the checklist.

Senator Jaffer: Thank you.

Senator Wells: I think also senators may have particular skills regarding that topic, who may not be sitting on the committee, and that might be helpful to the work of the committee.

The Chair: Any other questions, colleagues? If there are none, maybe Senator Tannas can move the motion.

Senator Tannas: I so move it, please.

The Chair: Moved by Senator Tannas, seconded by Senator Campbell. Thank you, colleagues.

sais pas si un comité a déjà formulé le souhait d'amener en voyage quelqu'un qui ne serait pas un de ces membres. Je ne crois pas qu'une telle chose se soit déjà produite. Je pense que les greffiers comprendraient cela et relayeraient la demande si elle était formulée.

La sénatrice Cordy : Il y a un certain nombre d'années...

Le président : Madame Cordy, nous pourrions demander à Blair de nous parler des pratiques plus ou moins récentes et de nous dire s'il y a des lacunes que nous devrions examiner.

Blair Armitage, greffier principal, Direction des comités, Sénat du Canada : Je remarque que nos greffiers des comités travaillent de près avec les whips des deux côtés par l'intermédiaire de leur président et de leur vice-président. Or, lorsque ces derniers estiment qu'il serait nécessaire d'ajouter des membres au comité ou que certains sénateurs provenant de l'endroit où le comité voyagera ont manifesté leur intérêt à se joindre au comité, les formulaires des changements à la liste des membres permettent au greffier de payer tous les coûts liés à la participation de nouveaux membres, surtout quand le comité va dans les régions situées à l'extérieur de leur ville d'attache. Toutefois, le greffier ne peut pas couvrir leurs dépenses s'ils ne sont pas membres à part entière du comité.

Le président : Voilà une autre question sur laquelle le comité qui examine actuellement le Règlement administratif du Sénat pourrait aussi se pencher lors de notre prochaine réunion. Nous en prenons note.

La sénatrice Jaffer : J'ai déjà parlé de cela. Lorsque les comités voyagent, serait-il possible de rappeler aux vice-présidents d'inviter les sénateurs des régions concernées à participer aux délibérations du comité? Récemment, le comité des transports était sur la route. Le greffier m'a écrit pour m'avertir que le comité se rendait en Colombie-Britannique.

Je crois que c'est un moyen de sensibilisation très efficace. Lorsque je suis arrivée au Sénat, si un comité se rendait à Vancouver, il allait de soi que j'allais en faire partie. Or, nous avons laissé tomber cette façon de faire. Je crois sincèrement que pour faire un bon travail de sensibilisation, nous devrions veiller à ce que les membres locaux puissent se joindre au comité dont on attend la visite.

Le sénateur Tannas : C'est une bonne question. Je l'ajoute à notre liste des choses à vérifier.

La sénatrice Jaffer : Merci.

Le sénateur Wells : Il faut aussi penser aux sénateurs qui pourraient avoir des compétences particulières pour un sujet donné, mais qui ne siègent pas au comité où ils pourraient être utiles.

Le président : Y a-t-il d'autres questions? S'il n'y en a pas, nous pourrions demander au sénateur Tannas de présenter la motion.

Le sénateur Tannas : Je la présente sans réserve.

Le président : Le sénateur Tannas, appuyé par le sénateur Campbell, propose la motion. Merci, chers collègues.

Item 5. We have received at steering a couple of requests in regard to leadership funding. We have a request from the Leader of the Government for additional funding to his budget. We also have a request from the independent Liberal caucus to review their operating budget. My suggestion is that we send these requests to our very capable Subcommittee on Senate Estimates. Senator Wells, you have gone through that exercise over the last little while. Maybe you want to speak to it, and maybe you can address this in the next few weeks.

Senator Wells: Yes. Thank you, chair, and thank you again so much for delivering this mandate request.

Senator Campbell: It's an honour, a privilege.

Senator Wells: I would like to talk a little bit about the timing that we have. Of course, this is budgeting season, and I would look to Pascale, perhaps, to talk about some of the milestone deadlines that we have for presenting estimates for next year.

Thank you, Pascale.

The Chair: Maybe we can ask Ms. Legault to address that issue.

Pascale Legault, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate, Senate of Canada: So the next step — we have already taken the process to receive all the information from the various directorates, as well as all the funding requests affecting the senators and the overall Senate.

In Finance, we have already processed all this information challenge, and we are getting ready to prepare it for the executive committee — that is the next step — the following week, so next week. After that, it would go to the proper subcommittee, whether it's the steering committee or the main subcommittee, and there is a little bit of time in between if we need to make adjustments. All of that needs to be signed and approved by the Speaker before mid-December. This is the timing that we need to send it to Treasury Board Secretariat. Building enough time so that it goes to the subcommittee, to this committee and to the Speaker before December 15 is a little bit of a challenge. We're on it.

Senator Wells: Fantastic. Thank you, Pascale.

The Chair: Colleagues, it is moved by the Honourable Senator Marshall that the Subcommittee on Senate Estimates be authorized to examine and report on the supplementary estimates. This includes a new funding request for the current fiscal year 2016-17, as well as the Main Estimates for 2017-18, that the subcommittee review the proposed estimates, keeping in mind the necessity for the Senate and its administration to demonstrate responsible management of public funds that are allocated to the institution.

Passons maintenant au 5^e point à l'ordre du jour. Le comité directeur a reçu deux demandes au sujet du financement du leadership. Le leader du gouvernement nous a soumis une demande de financement additionnel pour son budget. Aussi, le caucus libéral indépendant nous demande de revoir son budget de fonctionnement. Je propose que nous acheminions ces demandes à notre très apte Sous-comité du budget des dépenses du Sénat. Monsieur Wells, vous avez eu affaire à cet exercice il n'y a pas si longtemps. Je vous invite donc à nous en parler ainsi qu'à nous tenir au courant du déroulement des choses au cours des prochaines semaines.

Le sénateur Wells : Oui. Merci, monsieur le président, et merci beaucoup à vous d'avoir donné suite à cette demande de mandat.

Le sénateur Campbell : C'est un honneur, un privilège.

Le sénateur Wells : J'aimerais parler un peu du délai dont nous disposons. Bien entendu, nous sommes en pleine saison d'établissement des budgets, et j'inviterais peut-être Pascale à nous parler de certaines des échéances établies pour présenter les prévisions budgétaires du prochain exercice.

Merci, Pascale.

Le président : Nous pourrions peut-être demander à Mme Legault de répondre à cette question.

Pascale Legault, dirigeante principale des finances, Direction des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada : Alors, pour ce qui est de la prochaine étape, nous avons déjà pris les mesures nécessaires pour recevoir toutes les données des diverses directions, ainsi que toutes les demandes de financement concernant les sénateurs et l'ensemble du Sénat.

Au sein de la Direction des finances, nous avons déjà traité tous ces renseignements, et nous nous apprêtons à les présenter au comité exécutif — c'est la prochaine étape —, la semaine prochaine. Par la suite, le dossier sera renvoyé au sous-comité pertinent, que ce soit le comité de direction ou le sous-comité principal, et il nous restera un peu de temps pour apporter les ajustements nécessaires, le cas échéant. Le tout doit être signé et approuvé par le Président avant la mi-décembre. Voilà donc l'échéancier que nous devons respecter en vue de la présentation au Secrétariat du Conseil du Trésor. Il faut prévoir assez de temps pour envoyer le dossier au sous-comité, puis à votre comité et, enfin, au Président avant le 15 décembre — c'est tout un défi à relever. Nous sommes sur la bonne voie.

Le sénateur Wells : Merveilleux. Merci, Pascale.

Le président : Chers collègues, la sénatrice Marshall propose que le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat soit autorisé à étudier, pour en faire rapport, le Budget supplémentaire des dépenses, incluant des nouvelles demandes de fonds, pour l'exercice en cours — 2016-2017 — ainsi que le Budget principal des dépenses de 2017-2018, et que le sous-comité examine le budget proposé, en tenant compte de la nécessité pour le Sénat et son administration de faire preuve d'une gestion responsable des fonds publics alloués à l'institution.

Is everyone okay with that? Can I have a seconder, colleagues? Seconded by Senator Cordy. Thank you.

Good luck, Senator Wells.

Item 6 on the agenda is an update on the Phoenix pay system, the famous Phoenix pay system.

[Translation]

Joining us today is Luc Presseau, our Director of Human Resources. Good morning, Luc.

Luc Presseau, Director of Human Resources, Human Resources Directorate, Senate of Canada: Good morning, everyone. I am pleased to give you an update about the Phoenix system and the information gathered since it was implemented six months ago.

When I first appeared before the committee, many questions about Phoenix came up. We made a commitment to keep you informed of the situation.

[English]

I'm happy to report, senators, that the overall error rate that we have been able to identify is under 1 per cent. Now, that is not to say that we haven't corrected things as time has gone on. For example, we have done under 50 emergency salary advances over the course of time, but that was earlier in the process. As we have moved forward, there has been less of a need for that.

Currently we have identified 72 individuals who have been overpaid, and that's going through about 8,000 pay transactions that have occurred since April 21, so every two weeks. Of course, 660 pays works out to around 8,000 over the course of time. Out of that, we have identified 72 that have been overpaid.

Now, I want to be careful in mentioning that number. About 50 of those 72, the overpayment is under \$100. So the reality is that as we look at our pay accounts every two weeks, \$2 here or \$4 there doesn't really twig that there's a problem and so on. Those are the types of errors that are there, and those are the ones that are directly related to Phoenix.

We were able to identify fewer than 10 underpayments at this point in time, and again those are amounts that sometimes are hard to determine as you're looking out. If you don't get your entire pay, you tend to notice that very quickly and you report that to us quickly. But if you're short \$50 on your pay, sometimes you don't realize that you shouldn't be, or if you're getting a retroactive payment from whatever. If you've just gotten a salary increase and you're not sure what the amount will be, it's one of those things that you don't notice.

We have identified those people who have been underpaid in that way, and we'll be addressing those individuals as well.

Êtes-vous tous d'accord? Chers collègues, quelqu'un peut-il appuyer la motion? La sénatrice Cordy y donne son appui. Merci.

Bonne chance, sénateur Wells.

Passons maintenant au point 6 à l'ordre du jour, qui porte sur le fameux système de paye Phénix.

[Français]

Nous accueillons aujourd'hui M. Luc Presseau, notre directeur des ressources humaines. Bonjour, Luc.

Luc Presseau, directeur des Ressources humaines, Direction générale des ressources humaines, Sénat du Canada : Bonjour à tous. C'est avec plaisir que je vous tiens à jour sur ce qui se passe avec le système Phénix et sur les informations qu'on a recueillies depuis sa mise en œuvre il y a six mois.

Lors de ma première comparution devant le comité, bon nombre de questions ont été soulevées à propos du système Phénix. On s'était engagé à vous tenir au courant de la situation.

[Traduction]

Je suis heureux d'annoncer, mesdames et messieurs les sénateurs, que nous avons pu établir un taux d'erreur global de moins de 1 p. 100. Toutefois, cela ne veut pas dire que nous n'avons pas corrigé le tir au fil du temps. Par exemple, nous avons accordé moins de 50 avances de salaire d'urgence durant cette période, mais c'était au début du processus. À mesure que nous avons avancé, nous avons eu moins besoin de le faire.

À l'heure actuelle, nous avons identifié 72 personnes qui ont été payées en trop, après avoir passé en revue environ 8 000 opérations de paye depuis le 21 avril, c'est-à-dire toutes les deux semaines. Bien entendu, 660 payes représentent un total d'environ 8 000 opérations durant la période à l'étude. De ce chiffre, nous avons repéré 72 cas de versements excédentaires.

Cela dit, je mentionne ce chiffre avec prudence. Parmi les 72 cas de paiements en trop, environ 50 sont de moins de 100 \$. Donc, en réalité, lorsque nous examinons nos comptes de paye toutes les deux semaines, un montant de 2 \$ ou de 4 \$ ici et là ne permet pas vraiment de révéler l'existence d'un problème. Voilà le type d'erreurs dont il est question, et elles sont directement liées au système Phénix.

À ce stade-ci, nous avons pu cerner moins de 10 cas de sous-paiements et, là encore, ce sont des montants qui sont parfois difficiles à déterminer. Quand on ne reçoit pas sa paye en entier, on a tendance à le remarquer très rapidement et on nous le signale sans tarder. Par contre, s'il vous manque 50 \$ sur votre paye, parfois, vous ne vous en rendez pas compte ou vous ne savez pas s'il s'agit d'un paiement rétroactif. Si vous venez d'avoir une augmentation salariale et que vous n'êtes pas sûr du montant, c'est une de ces choses que vous ne remarquerez pas.

C'est ainsi que nous avons identifié les personnes qui ont été sous-payées, et nous nous occuperons de leurs cas également.

We are in the process of finalizing the strategy with respect to recovery of the overpayments for those that we need to look at, and the communication strategy with staff as well, from the point of view of those people who had an overpayment.

[*Translation*]

Although that's good news, the Phoenix system continues to be a challenge for payroll staff. The processes are not always clear. Some things work well one day, but not the next. There are a number of reasons for that, but the implementation still requires a lot of work and changes to our processes. Our employees are doing an outstanding job. Overall, Senate employees are receiving the appropriate biweekly payments.

[*English*]

Senator Tkachuk: I know we hear in the paper about people who don't get paid enough. Did you get any complaints from those who got overpaid? I'm just asking.

Mr. Presseau: Senator, it's a fair question. Sometimes if somebody is overpaid in a significant amount, typically people will notice that and will say, "Well, there's something wrong." The situation right now is that sometimes you don't really know what to expect or what not to expect in a paycheque, and so people may not be aware that they have actually been overpaid, and that's why we need to —

Senator Tkachuk: It was a bit tongue in cheek.

Mr. Presseau: I understand that.

Senator Tkachuk: I knew what the answer would be: "No."

Senator Downe: Of the 110 who have been underpaid, what is the largest individual amount?

Mr. Presseau: Of underpayment?

Senator Downe: Yes.

Mr. Presseau: The largest is just over \$2,500.

Senator Marshall: How are you picking up the overpayments? I think you said that most of them are under \$100. Are you manually checking all of the payroll transactions?

Mr. Presseau: That's what we did, senator, to get to the numbers that I am referring to now. We had to manually verify, with our colleagues in finance, what had happened and where it went. That's how we identified those individuals.

Par ailleurs, nous mettons la dernière main à la stratégie concernant le recouvrement des trop-payés à l'étude, ainsi que la stratégie de communication avec le personnel, du point de vue des gens ayant été payés en trop.

[*Français*]

Malgré que ce soient de bonnes nouvelles, le système Phénix continue d'être un défi pour le personnel de la paie. Les processus ne sont pas nécessairement clairs. Certaines choses fonctionnent bien une journée, et c'est tout le contraire le lendemain. Plusieurs raisons expliquent cela, mais c'est quand même une mise en œuvre qui demande beaucoup de travail et de modifications dans nos processus. Nos employés font un travail exceptionnel. Dans l'ensemble, les employés du Sénat sont payés de façon appropriée toutes les deux semaines.

[*Traduction*]

Le sénateur Tkachuk : Je sais que nous entendons parler, dans la presse, de gens qui ont été sous-payés. Avez-vous reçu des plaintes de la part de gens qui ont été surpayés? Je ne fais que poser la question.

M. Presseau : Sénateur, c'est là une question légitime. Parfois, lorsqu'une personne reçoit un paiement en trop dont le montant est considérable, elle va habituellement s'en rendre compte et se dire : « Eh bien, il y a quelque chose qui cloche. » Or, la situation actuelle est telle que, dans certains cas, on ne sait vraiment pas à quoi s'attendre comme paye; il se peut donc que les gens ignorent avoir été payés en trop, et c'est pourquoi nous devons...

Le sénateur Tkachuk : Je l'ai dit un peu en plaisantant.

M. Presseau : J'en suis conscient.

Le sénateur Tkachuk : Je savais que la réponse serait « non ».

Le sénateur Downe : Parmi les 110 cas de sous-paiement, quel est le plus gros montant?

M. Presseau : En ce qui concerne les sous-paiements?

Le sénateur Downe : Oui.

M. Presseau : Le plus gros montant s'élève à un peu plus de 2 500 \$.

La sénatrice Marshall : Comment faites-vous pour repérer les paiements en trop? Je crois que vous avez dit que la plupart d'entre eux sont de moins de 100 \$. Vérifiez-vous manuellement toutes les opérations de paye?

M. Presseau : C'est ce que nous avons fait, sénateur, pour obtenir les chiffres dont je vous parle aujourd'hui. Nous avons dû les vérifier manuellement, en collaboration avec nos collègues du service des finances, pour déterminer ce qui s'est passé et retracer l'argent. C'est ainsi que nous avons identifié ces personnes.

Senator Marshall: I had hired somebody for six days, and they were overpaid, but it was by over \$100. I can't remember now if my assistant picked it up or if your staff did, but thank you for the update. Ms. Proulx had given us an update probably about a month ago, so thank you very much for that.

The Chair: Item 7 on the agenda is "other items." I would like to address an issue, colleagues. The administration sent out a request that they had training sessions with regard to the new disclosure platform that will be coming out in the next little while. To my surprise, the participation from senators' offices has been very scarce, to say the least. I don't even want to give the exact numbers, but it requires, I think, all senators to make an effort to participate in those training sessions for the new disclosure platform. I suggest the administration reach out to all caucus whips and send a notice to all non-affiliated members who are not involved in a caucus to let them know the importance of it.

The platform will be rolled out soon. Obviously, we all unanimously approved this new disclosure platform, and I think it will be very important to continue to make sure that we're transparent in terms of the public. Colleagues, we should make sure all our colleagues know that they should be aware of how this functions. Particularly, there was very light participation from the non-affiliated members, so Senator Campbell and Senator Wallace, maybe you can pass the message to your colleagues that it's well worth their while to go and get themselves acquainted with the administrative rules and how the new platform works.

Are there any other issues, colleagues?

Senator Wallace: Chair, yesterday, as I think everyone would be aware, I sent a letter to each of the members of Internal Economy, and others in positions of leadership, regarding the directed seizure from Senator Duffy's sessional allowance. I wanted to say today that I will be making a request to speak at the open portion of next week's Internal Economy meeting regarding that issue and the issues and the conclusions that I addressed in that letter.

I wanted to make members aware of that.

The Chair: Nothing would have prevented you from doing that this week, senator, so you're welcome to let steering know whatever issues you want brought to the agenda, and we would be more than happy to do so.

Senator Wallace: Thank you for that, chair.

The Chair: Is there anything else, colleagues?

Senator Tkachuk: I've read quickly the letter that Senator Wallace has sent regarding Senator Duffy. I think we get to decide whether it's in camera or in public. I'm not saying there shouldn't

La sénatrice Marshall : J'avais embauché quelqu'un pour six jours, et la personne a été payée en trop, mais c'était un montant de plus de 100 \$. Je ne me souviens pas si c'est mon adjoint ou un membre de votre personnel qui s'en est rendu compte, mais je vous remercie de nous tenir au courant. Mme Proulx était venue faire le point il y a peut-être un mois, alors nous vous remercions beaucoup de ces renseignements.

Le président : Passons maintenant au point 7 à l'ordre du jour, intitulé « autres affaires ». Je voudrais vous parler d'une question, chers collègues. L'administration a lancé un appel afin de nous inviter à des séances de formation sur la nouvelle plateforme de divulgation qui entrera bientôt en vigueur. À ma grande surprise, les bureaux des sénateurs ont enregistré un taux de participation très faible — c'est le moins qu'on puisse dire. Je ne veux même pas vous citer les chiffres exacts, mais je crois que tous les sénateurs doivent faire un effort pour participer à ces séances de formation en prévision de la nouvelle plateforme de divulgation. Je propose que donc l'administration s'adresse aux whips de tous les caucus et qu'elle envoie un avis à tous les membres qui ne sont pas affiliés à un caucus pour les informer de l'importance de cet outil.

La plateforme sera mise en œuvre sous peu. Évidemment, nous avons approuvé à l'unanimité cette nouvelle plateforme de divulgation et, à mon avis, il sera très important de continuer de nous assurer que nous faisons preuve de transparence envers la population. Chers collègues, nous devrions veiller à ce que tous nos collègues soient au courant de la nécessité de savoir comment fonctionne la plateforme. Sachez que la participation a été particulièrement faible du côté des membres non affiliés. Par conséquent, sénatrice Campbell et sénateur Wallace, vous pourriez peut-être transmettre le message à vos collègues pour leur dire qu'il vaut vraiment la peine de se mettre au courant des règles administratives et du fonctionnement de la nouvelle plateforme.

Y a-t-il d'autres points à soulever, chers collègues?

Le sénateur Wallace : Monsieur le président, comme tout le monde le sait sans doute, j'ai envoyé hier une lettre à chacun des membres du Comité de la régie interne, ainsi qu'à d'autres qui occupent des postes de leadership, au sujet de l'ordonnance de saisie de l'indemnité de session du sénateur Duffy. Sachez que je ferai une demande pour prendre la parole au début de la prochaine réunion du Comité de la régie interne, qui aura lieu la semaine prochaine, afin de parler de ce point ainsi que des questions et des conclusions que j'aborde dans ma lettre.

Je tenais à en informer les sénateurs.

Le président : Rien ne vous aurait empêché de le faire cette semaine, sénateur, mais vous pouvez transmettre au comité de direction toute question que vous voulez ajouter à l'ordre du jour, et nous serons ravis d'en discuter.

Le sénateur Wallace : Merci, monsieur le président.

Le président : Y a-t-il d'autres observations, chers collègues?

Le sénateur Tkachuk : J'ai lu rapidement la lettre du sénateur Wallace au sujet du sénateur Duffy. Je pense que nous devons décider si la séance se tiendra à huis clos ou en public. Je ne dis

be, but Senator Wallace has said he will speak during the in camera. Well, he has to request an item on the agenda and once the item is placed on the agenda, the committee gets to decide if it's in camera or public. I'm not saying that I don't support the idea of it being public. I'm saying it's very important that the process is correct.

The Chair: Senator Tkachuk, you're absolutely right. We have always followed the process to a tee. Furthermore, the issue that he is referring to —

Senator Tkachuk: Since the whole letter was about process.

The Chair: The issue he's referring to I've addressed in detail at previous meetings, in public hearings, as well. But I have no issues. I always take guidance from this committee.

Senator Wallace: Chair, just one comment on Senator Tkachuk's comments. A decision would be made as to whether or not this issue would be addressed in public or in camera next week. I just wanted to be clear that I wish it to be open. I realize I don't ultimately determine that, but Senator Tkachuk said that would be decided by the committee. I just want to clarify: Would that be decided by the entire committee, or would it be decided by the three-person steering committee?

The Chair: Senator Wallace, you've been a member of the Senate now for a number of years. I think you know by now that committees determine if we go in camera or if we go in public. Steering does not make those determinations. For sure, this committee will give guidance as to what it wants to do. That's how it works here.

Senator Wallace: That's good. I'm new to the committee and I just wanted to make sure I understand. Thank you.

Senator Tkachuk: He was the chair of legal.

(The committee adjourned.)

pas le contraire, mais le sénateur Wallace a affirmé qu'il en parlerait à huis clos. Eh bien, il doit demander qu'on ajoute un point à l'ordre du jour et, une fois que cela sera fait, le comité déterminera si la discussion aura lieu à huis clos ou non. Je ne dis pas que je n'appuie pas l'idée d'une séance publique. Là où je veux en venir, c'est qu'il est très important que la procédure soit exacte.

Le président : Sénateur Tkachuk, vous avez tout à fait raison. Nous avons toujours suivi la procédure à la lettre. Par ailleurs, en ce qui concerne la question à laquelle le sénateur fait allusion...

Le sénateur Tkachuk : Puisque la lettre au complet porte sur la procédure.

Le président : J'en ai parlé en détail lors de séances précédentes, certaines desquelles étaient tenues en public. Cela dit, je n'y vois absolument aucun inconvénient. Je m'en remets toujours au comité.

Le sénateur Wallace : Monsieur le président, j'aimerais faire une observation sur ce que le sénateur Tkachuk vient de dire. Il faudrait déterminer si cette question serait abordée en public ou à huis clos la semaine prochaine. Je tenais à préciser que je préfère une séance publique. Je sais que la décision ne m'appartient pas au bout du compte, mais le sénateur Tkachuk a dit que cela serait déterminé par le comité. J'aimerais donc obtenir une précision : cette décision reviendrait-elle au comité plénier ou au comité de direction composé de trois personnes?

Le président : Sénateur Wallace, vous siégez au Sénat depuis maintenant plusieurs années. Je pense que vous devez savoir que ce sont les comités qui déterminent s'ils vont siéger à huis clos ou en public. Ce n'est pas le comité de direction qui prend ces décisions. Chose certaine, notre comité décidera de la façon dont il veut procéder. C'est ainsi que cela fonctionne ici.

Le sénateur Wallace : C'est bien. Je suis nouveau au comité et je voulais simplement m'assurer d'avoir bien compris. Merci.

Le sénateur Tkachuk : Le sénateur Wallace était président du Comité des affaires juridiques.

(La séance est levée.)

